

CAHIER DE ReCHERCHE

OCTOBRE 2000



N° 145

DE L'ANOMIE À LA DÉVIANCE

Réflexions sur le sens et la mesure
du désordre social

Véronique AILLET
Pierre LE QUÉAU
Christine OLM

Département "Evaluation des Politiques Sociales"

CRÉDOC

L'ENTREPRISE DE RECHERCHE



DE L'ANOMIE À LA DÉVIANCE

**Réflexions sur le sens et la mesure
du désordre social**

Véronique Aillet
Pierre Le Quéau
Christine Olm

Département Évaluation
des Politiques Sociales

Septembre 2000

142, rue du Chevaleret
7 5 0 1 3 - P A R I S

SOMMAIRE

INTRODUCTION	4
➤ Une complexité liée à la définition des notions étudiées	6
➤ Une complexité liée à la mesure de ces concepts.....	7
PREMIÈRE PARTIE : LES CONCEPTS D'ANOMIE ET DE DÉVIANCE DANS LA THÉORIE SOCIOLOGIQUE	14
I LE CONCEPT D'ANOMIE	15
I.1 Deux thèses qui relèvent de théories causales.....	15
I.1.1 <i>La thèse subjectiviste</i>	15
➤ Thèse d'inspiration psychologique ou psychanalytique	16
➤ Critiques : le sujet considéré comme une totalité.....	17
I.1.2 <i>La thèse objectiviste</i>	18
➤ La thèse centrale et ses déclinaisons (Durkheim et Merton).....	18
➤ Critiques : le sujet en liberté sous condition	21
I.2 L'hypothèse de la compréhension	22
➤ Une nouvelle perspective pour l'anomie ?	24
II L'INTERACTIONNISME ET LA CONSTRUCTION DE LA DÉVIANCE	26
II.1 Du passage à l'acte à la réaction sociale.....	26
II.2 Une prise en compte de la temporalité dans l'étude de la déviance.....	28
II.3 La déviance : la diversité des types de transgression, de la marginalité à l'incivilité.....	30
III COMMENT INTERPRÉTER DANS CE CONTEXTE LES « CONDUITES À RISQUE » ?	34
IV UNE INTERPRÉTATION DE LA TYPOLOGIE DES JEUNES FACE AUX RISQUES AU REGARD DE CES DÉFINITIONS	39
IV.1 L'interprétation de l'analyse en correspondances multiples	40
IV.2 Le sens de la typologie selon les éclairages sociologiques de l'anomie et de la déviance.....	47

DEUXIÈME PARTIE : LES INDICATEURS STATISTIQUES :

QUELLE MESURE DES COMPORTEMENTS À RISQUES ?48

I	LE CONCEPT D'ATTITUDE.....	52
I.1	La définition du concept d'attitude et les hypothèses sur le rapport entre stimulus et comportement.	52
I.2	La mesure de l'attitude.....	54
II	L'INSTRUMENTATION DES ATTITUDES.....	57
II.1	Les échelles d'attitudes	58
II.1.1	<i>La logique de construction des échelles d'attitudes.....</i>	<i>58</i>
II.1.2	<i>Quelques exemples d'échelles d'attitude.....</i>	<i>60</i>
	➤ L'échelle d'autoritarisme	60
	➤ L'échelle d'anomie de Srole	61
	➤ Les échelles de mesure de la délinquance.....	62
II.1.3	<i>Les échelles d'attitudes : limites et apports</i>	<i>63</i>
II.2	Les équations structurelles à variables latentes	65
II.3	L'analyse des données	69
III	LES LIMITES DU CONCEPT D'ATTITUDE.....	73
III.1	Un concept ancré dans un courant théorique : la psychologie sociale	74
III.2	Une mesure des attitudes dépendant de deux hypothèses : l'attitude est une variable latente, l'attitude définit un ensemble cohérent de comportements.....	75
III.3	Échelles d'attitude, équations structurelles, analyses des données : la question du sens	75
	CONCLUSION	78
	➤ Le cadrage théorique.....	78
	➤ La mesure.....	80

INTRODUCTION

En 1999, la Prévention Routière et la Fédération Française des Sociétés d'Assurance ont souhaité mettre en place une campagne de prévention des accidents de la circulation à destination des jeunes. Elles ont demandé au CREDOC la réalisation d'une étude visant en premier lieu à éclairer leur compréhension des comportements des jeunes sur la route et en second lieu, à dégager des pistes de réflexion pour la conception d'une campagne de prévention vers les jeunes.

L'étude a été conduite selon un programme articulé en deux grandes phases, permettant d'avoir une approche à la fois qualitative et quantitative de la problématique.

La première phase, exploratoire, a consisté en la réalisation de quatre entretiens de groupes auprès de jeunes adoptant a priori des comportements à risques, et issus de milieux sociaux et géographiques diversifiés. Elle a conduit à privilégier une approche du risque « globale », qui ne soit pas centrée uniquement sur la notion de risques routiers, ni même de risques physiques, mais qui prenne également en compte la prise de risques liée à des transgressions sociales et légales.

La seconde phase, quantitative, a permis de vérifier la pertinence de cette approche et de dégager quelques pistes pour la prévention.

Hypothèses de travail et difficultés liées à la vérification de ces hypothèses lors de l'étude sur le rapport aux risques des 15-25 ans.

L'étude de l'abondante bibliographie existant sur le sujet des rapports aux risques d'une part, de la jeunesse et de la place des jeunes dans la société d'autre part, ainsi que la réalisation de quatre entretiens de groupes auprès de la tranche d'âge concernée a permis de formuler un certain nombre d'hypothèses de travail.

⇒ La première d'entre elles porte sur le cadre de socialisation et son rôle quant à l'adoption de comportements à risque : de nombreux sociologues, comme François Dubet¹ ou Olivier Galland², relie la jeunesse moderne à une autonomisation relative

¹ Dubet F. « *Les adolescents : conformisme et déviance ?* » in Adolescence plurielle, sous la direction de Choquet M ; et Dressen C., Paris, Éditions du CFES, 1996.

² Galland O. « *Les jeunes* », Paris, la Découverte, 1996 (4^{ème} édition).

par rapport aux modalités de fonctionnement de la société globale. Cette autonomisation s'accompagne d'un « allongement de la jeunesse », dans la mesure où les limites de l'entrée dans la vie active et d'indépendance financière sont en recul. En l'absence d'une prescription sociale forte, le mode de construction de l'identité ne se ferait alors plus par identification, mais par expérimentation.

- ⇒ La seconde a trait aux caractéristiques de la « culture jeune ». Face au vide statutaire décrit précédemment, et en particulier à l'absence d'identification dans des modèles familiaux stables, s'instaurent des espaces de socialisation « jeunes », espaces en particulier marqués par des conduites d'expérimentation et notamment à risques³.
- ⇒ La troisième est relative aux comportements festifs des jeunes, et au sens que revêt la fête : d'une part les accidents de la route impliquant des jeunes sont fréquemment des accidents de nuit, en particulier de fin de semaine. D'autre part les pratiques de loisirs des jeunes sont marquées par les sorties entre amis⁴. Pour les jeunes, ces sorties sont marquées par l'importance de la fête, qui, pour certains, est indissociable de la consommation « d'auxiliaires », tels qu'alcool ou drogues douces. De nombreux sociologues, tels que Michel Maffesoli⁵ par exemple, relie la fête à la recherche de la dissolution du sujet dans le collectif. Bruno Ribes⁶ insiste sur « l'investissement dans l'immédiat ».

Ces différents constats et hypothèses ne portent cependant pas sur une jeunesse homogène. Si on peut supposer que tous les jeunes sont concernés par cet allongement de la jeunesse et par l'absence de rôle social clairement défini, tous ne le sont pas de la même façon et tous ne réagissent pas de la même façon. L'enquête quantitative réalisée auprès de 700 jeunes âgés de 15 à 25 ans a alors eu pour objectif de valider les hypothèses précédentes. Plus précisément, il s'agissait de mesurer de quelle façon il était possible de relier cette « anomie statutaire », pour reprendre le terme employé par François Dubet, aux comportements traduisant à la fois la prise de risques sur la route, à une prise de risques plus « sociale » constituant un ensemble de comportements « à risques » voire déviants.

³ Laurence Roulleau Berger parle ainsi de « culture de l'aléatoire », c'est à dire de l'émergence d'une manière commune de penser et d'agir fortement marquée par l'aléa. C'est alors dans des groupes de jeunes en difficultés d'insertion qu'apparaît une telle culture, qui serait à relier à la précarité des conditions d'insertion. David Le Breton relie également les comportements à risque à l'inadéquation des modes de socialisation. Cf. Roulleau-Berger L. « *Jeunesses et cultures de l'aléatoire. De l'emploi précaire à la socialisation professionnelle* » GLYSI, 1991.

Le Breton D. « *la sociologie du risque* », Paris, PUF, 1995.

⁴ Comme le montrent en particulier les statistiques du Ministère de la Culture. Cf. Donnât O. « *l'univers culturel adolescent* », In Adolescences plurielles, Paris, Éditions du CFES, 1996.

⁵ Maffesoli M. « *L'ombre de Dionysos* », Paris, Méridiens-Kliencksieck, 1985.

⁶ Ribes B. « *Les jeunes dans leur temps* », in Revue Française des Affaires Sociales, Paris Masson, hors série, décembre 1987.

Cet objectif s'est heurté à une double complexité :

➤ Une complexité liée à la définition des notions étudiées

Les hypothèses formulées précédemment nous ont conduit à formuler une approche globale des comportements à risque, à la fois en considérant différents domaines d'expression du risque (prise de risques physiques, prise de risques « sociaux » et « légaux »), et en utilisant différents domaines d'étude (santé publique, psychologie, sociologie, ...). Ces prises de risques sont exprimées par différentes formes de comportements dans les rapports à soi et les rapports à la société. Il peut s'agir de « comportements à risques », de « comportements déviants », de « comportements marginaux », ... Ces différents concepts se retrouvent dans la littérature que nous avons consultée, mais leur utilisation se heurte à des problèmes de définition :

- ils recouvrent des domaines dont les frontières ne sont pas strictement délimitées. Par exemple, certains comportements peuvent être à la fois des comportements à risques (prendre des drogues, participer à des rodéos automobiles) et des comportements déviants ;
- chaque notion en elle-même recouvre des actes présentant des degrés de dangerosité différents et pouvant avoir des motivations très diverses, ou encore une acceptabilité sociale variable. Par exemple, les comportements à risques intègrent à la fois la consommation de tabac, des rapports sexuels non protégés, la conduite en état d'ivresse, ... Sous le terme de « déviance », se trouvent souvent regroupées des notions relatives à l'incivilité, à la marginalité ou à l'illégalité, ... qui renvoient à des actes donnant lieu à des sanctions sociales différentes ;

La phase exploratoire de l'étude nous a de plus conduit à supposer que ces concepts, ces prises de risques dans leurs différentes acceptions, étaient reliés par une notion commune, celle ayant pour cause « ce vide statutaire lié à la jeunesse ». Nous avons utilisé, à la suite de certains sociologues comme François Dubet, le terme d'anomie pour la désigner, sans que ce terme soit tout à fait satisfaisant. En particulier, il a lui-même fait l'objet de nombreuses utilisations, d'approches très variées, de multiples définitions, ... jusqu'à paraître parfois vidé de sens !

➤ Une complexité liée à la mesure de ces concepts

Ces concepts renvoient donc à des comportements par rapport à la prise de risques qui posent deux sortes de difficultés pour la mesure :

- D'une part, il s'agit d'attitudes qui ne sont pas directement observables, mais qui ne peuvent être abordées que par des questions sur des comportements ou éventuellement des opinions. Le concept que nous avons désigné sous le terme « d'anomie » relève de plus de niveaux différents selon les définitions. Pour certains, il s'agit d'un concept lié à un individu, ou un groupe, présentant des caractéristiques précises : c'est l'approche psychosociologique, (ou subjectiviste). Pour d'autres, ce concept est lié à l'organisation de la société globale (c'est l'approche objectiviste).
- Les comportements repérés sont des conduites à risques, sensibles. Les questions doivent rester suffisamment neutres pour éviter d'une part le biais du déclaratif lié à l'image de soi que veut donner la personne interrogée, d'autre part pour éviter d'agresser, de mettre en danger cette personne (d'autant plus qu'il s'agit dans le cadre de cette enquête de jeunes pouvant avoir 15 ans).

Choix méthodologiques effectués face à cette complexité et résultats

Face à cette complexité, nous avons effectué les choix méthodologiques suivants :

- Pour vérifier l'existence d'un concept (qui pourrait être l'anomie, ou encore le vide statutaire, le désordre social, ...) nous avons étudié les différents comportements qui peuvent en résulter (comportements à risques, déviants, ...). Nous n'avons donc pas cherché à mesurer directement cette « anomie », mais nous avons étudié l'éventuel cumul de comportements à risques et les déterminants socio-familiaux, de cadres de vie, d'inscription professionnelle, de ce cumul ;
- Les comportements ont été mesurés par des batteries d'indicateurs, qui, séparément, n'indiquent pas de comportements très tranchés, mais qui, cumulés, peuvent montrer une tendance à adopter le comportement étudié. Autant que possible, nous nous sommes inspirés de travaux validés pour la construction de ces indicateurs. Ils nous ont alors permis de construire une typologie, différenciant cinq groupes de jeunes, selon leur attitude face aux risques et à la société d'une manière plus générale.

Nous n'avons donc pas mesuré directement « le vide statutaire », ou encore « l'anomie ». Cette méthode nous a donc permis de ne pas entrer dans le débat entre « subjectivistes » et « objectivistes ». La typologie réalisée montre bien le cumul pour certains jeunes des comportements à risques. Elle nous a permis d'obtenir des résultats tout à fait intéressants par rapport à l'objet de notre étude, en particulier en fournissant des pistes de prévention différenciées selon les jeunes. Elle se heurte cependant à certaines limites. L'une des principales réside dans le flou des notions étudiées, et en particulier, dans le concept mesuré par la typologie.

Présentation des indicateurs utilisés pour la typologie et rappel des résultats obtenus

Les indicateurs utilisés pour construire la typologie sont donc des indicateurs de rapports à soi, de rapports aux risques, de rapports à la société, définis de façon très large.

A) Description des pratiques de sortie

Sorties avec les copains en semaine

<i>Ne sort jamais en semaine</i>	9%
<i>Sort entre 1 et trois fois par semaine</i>	62%
<i>Sort plus de trois par semaine</i>	29%

Sorties avec les copains le week-end

<i>Ne sort jamais le week-end, ou qu'une fois par mois</i>	12%
<i>Sort entre 2 et 4 fois par mois le week-end</i>	76%
<i>Sort plus de quatre fois par mois le week-end</i>	12%

Les auxiliaires de la fête

<i>Ne boit jamais, ne fume jamais de joints</i>	28%
<i>Boit souvent ou de temps en temps, mais n'est ivre que de temps en temps ou jamais</i>	56%
<i>Boit à chaque fois, ou/et est ivre à chaque fois ou souvent</i>	15%

La consommation de drogue

<i>Ne fume jamais de joints</i>	81%
<i>Fume des joints (ou prend d'autres substances)</i>	19%

B) Les indicateurs de comportements légèrement déviants

La cigarette et les lieux non fumeurs

<i>Ne fume pas, ou au plus 2 cigarettes par jour</i>	64%
<i>Fume au moins trois cigarettes par jour, mais jamais dans un lieu non fumeurs</i>	29%
<i>Fume au moins trois cigarettes par jour, y compris dans des lieux non fumeurs</i>	8%

Nombre d'ivresses au cours de l'année précédente	
<i>N'a jamais été ivre</i>	55%
<i>A été ivre une ou deux fois</i>	19%
<i>A été ivre de trois à 10 fois</i>	18%
<i>A été ivre plus de 10 fois</i>	8%

Propension à casser ou à frapper lors de colère	
<i>Ne frappe ni ne casse jamais</i>	69%
<i>Frappe ou casse de temps en temps ou rarement</i>	22%
<i>Frappe ou casse très souvent ou assez souvent</i>	9%

Participation à des bagarres	
<i>Ne participe jamais à des bagarres</i>	82%
<i>Participe à des bagarres</i>	18%

Absences non justifiées des cours ou du travail	
<i>N'est jamais absent sans justification</i>	62%
<i>Est absent de temps en temps ou rarement</i>	32%
<i>Est absent très souvent ou assez souvent</i>	7%

C) Indicateurs de « socialisation » et de santé mentale

Score à l'item de santé mentale de Duke	
<i>Très faible score (très mauvaise santé mentale)</i>	6%
<i>Score assez faible (assez mauvaise santé mentale)</i>	9%
<i>Score assez important (assez bonne santé mentale)</i>	65%
<i>Score très important (très bonne santé mentale)</i>	21%

Score à l'item d'intégration sociale de Duke	
<i>Très faible score (très mauvaise intégration sociale)</i>	9%
<i>Score assez faible (assez mauvaise intégration sociale)</i>	14%
<i>Score assez important (assez bonne intégration sociale)</i>	58%
<i>Score très important (très bonne intégration sociale)</i>	19%

Discussion avec les parents : construit à partir de la question : avec qui parlez-vous des sujets suivants ? sexualité, cigarette, drogue, travail/études	
<i>Ne discute d'aucun sujet avec ses parents</i>	11%
<i>Discute de quelques sujets avec ses parents</i>	59%
<i>Discute de tous les sujets proposés avec ses parents</i>	30%

Compréhension des parents	
<i>Se sent écouté et compris par ses parents</i>	86%
<i>Ne se sent pas écouté, ou pas compris, par ses parents</i>	14%

Adaptation des études ou du travail aux souhaits	
<i>Les études ou le travail correspond à ce que le jeune veut fair</i>	80%
<i>Les études ou le travail ne correspond pas, ou le jeune est en recherche d'emploi</i>	20%

Prise de médicaments pour se stimuler ou pour dormir	
<i>Très souvent ou assez souvent</i>	5%
<i>Rarement</i>	9%
<i>Jamais</i>	86%

L'analyse statistique aboutit à la création de 5 groupes.

- **Les jeunes « sans problème » (36% de l'échantillon).**

Ces jeunes sortent peu et, quand ils font la fête, utilisent peu d'auxiliaire tels que l'alcool ou la drogue. Bien dans leur peau, ils discutent avec leurs parents. Nous verrons qu'ils commettent peu d'infractions, sont conscients du risque sur la route, et reconnaissent en général la loi comme légitime. Leurs comportements à risque sont alors plutôt rares.

Ces jeunes se caractérisent à la fois par la faiblesse des sorties avec les copains, l'absence de recours aux auxiliaires de la fête (alcool, joints), et l'absence de petits comportements déviants. Ainsi, 18% ne sortent jamais en semaine, 23% ne sortent pas le week-end, ou seulement une fois par mois. Sur l'ensemble des jeunes, ces chiffres sont de 9% et 12%. 59% ne boivent pas lors des fêtes (contre 28% sur l'ensemble des jeunes), 99% ne fument pas de joints, 92% n'ont eu aucune ivresse l'année dernière, 90% se sentent écoutés et compris par leurs parents (contre 86% sur l'ensemble des jeunes), 95% ne participent jamais à des bagarres (contre 82% sur l'ensemble).

- **Les jeunes « qui contrôlent » (30% de l'échantillon)**

Ces jeunes se caractérisent à la fois par une tendance à adopter quelques comportements à risque, mais aussi par leur capacité à se donner des limites. Ils sortent plus que les jeunes du groupe précédent, utilisent un peu plus fréquemment des auxiliaires lors des fêtes, mais leur comportement n'est que rarement excessif.

Ainsi, 97% sortent en semaine, 97% également sortent le week-end plus d'une fois par mois. En majorité (85% contre 56% pour l'ensemble), ils boivent systématiquement lors des fêtes, mais sont rarement ivres. 85% ne fument pas de joints. Par ailleurs, 96% ne fument pas dans des espaces non fumeurs. Les comportements déviants restent rares : 79% ne cassent ni ne frappent lors de colère (contre 69% pour l'ensemble des personnes interrogées), 89% ne participent jamais à des bagarres. 32% ont une très bonne santé mentale (contre 21% pour l'ensemble des personnes interrogées), 24% obtiennent un très bon score à l'item d'intégration sociale (contre 24% sur l'ensemble). Enfin, 87% (contre 80% sur l'ensemble) jugent leur travail (ou leurs études) adapté(es) à ce qu'ils souhaitent faire.

- **Les adolescents « mal dans leur peau » (17% de l'échantillon)**

Ces jeunes n'ont pas de comportements à risque, notamment lors des sorties, mais se distinguent par l'adoption de comportements déviants, des difficultés de relation avec leurs parents et de mauvais scores de santé mentale et sociale. Nous verrons que ce groupe comporte beaucoup de jeunes de 15-16 ans Il est typiquement celui de l'adolescent incompris, en proie à une certaine révolte (ce qui n'exclut par certains comportements de provocation), et en délicatesse, disons pour le moins, avec ses parents.

Pour la plupart, les jeunes de ce groupe ne boivent pas lors des sorties avec leurs copains, ou bien sont rarement ivres (91% des jeunes de ce groupe, contre 85% de l'ensemble des jeunes interrogés, sont dans ce cas), ils n'ont pas eu d'ivresse l'année dernière (64% contre 55%).

Ils sont particulièrement nombreux à fumer dans des espaces non fumeurs (44% contre 18%), à casser ou frapper lors de colère (68% contre 31%), à avoir une mauvaise santé mentale (32% contre 9%) et un mauvais score à l'item d'intégration sociale (21% contre 14%). 21% ne se sentent pas compris ou écoutés par leurs parents (contre 14% sur l'ensemble des jeunes interrogés).

- **Les jeunes « déstabilisés » (6% de l'échantillon)**

Ces jeunes adoptent à la fois des comportements à risque, des comportements déviants, et se caractérisent par une mauvaise santé mentale et un mauvais score d'intégration sociale.

Ces jeunes sortent tous en semaine et 95% sortent le week-end, au moins deux fois par mois. 47% boivent à chaque fois qu'ils font la fête avec leurs copains, et sont ivres à chaque fois ou souvent. 54% fument des joints, 31% ont eu plus de 10 ivresses l'année dernière, 40% fument dans des espaces non fumeurs, 37% participent à des bagarres, 49% ont une très mauvaise santé mentale ; 56% n'abordent aucun sujet avec leurs parents.

- **Les jeunes « hédonistes » (11% de l'échantillon)**

Ces jeunes à la fois adoptent des comportements déviants et des comportements à risque. Ces derniers sont d'ailleurs plus fréquents que chez les jeunes du groupe précédent. Par contre, ils ont en général une bonne santé mentale et de bonnes relations avec leurs parents.

Ces jeunes sortent souvent en semaine (46% de ces jeunes sortent plus de trois fois par semaine), ainsi que le week-end (95% contre 88%).

Ils ne conçoivent pas la fête sans recours à des auxiliaires : 57% sont ivres à chaque fois ou souvent, 70% consomment des joints.

Ils adoptent des comportements déviants : 45% cassent ou frappent lors de colère, mais de temps en temps seulement, 31% participent à des bagarres ; mais, contrairement au groupe précédent, ont une bonne santé mentale (74% sont dans ce cas). Enfin, 97% se disent écoutés et compris par leurs parents.

Le premier résultat, obtenu en étudiant les axes de l'Analyse des Correspondances Multiples réalisée, montre qu'effectivement, les différents comportements étudiés sont corrélés entre eux. Nous obtenons donc finalement des groupes de jeunes dont la constitution a un sens relativement à la problématique posée au départ : nous distinguons bien des jeunes globalement sans problèmes par rapport à notre approche (les deux premiers groupes), et des jeunes qui semblent avoir des difficultés pour se positionner relativement à eux-mêmes et à la société. Ces trois derniers groupes se différencient alors par le rapport entretenu entre l'extériorisation (la prise de risques) et l'intériorisation (les difficultés « psychologiques » et « sociales » ressenties). De plus, le rapport réalisé pour la prévention routière montre qu'effectivement, notre typologie est liée à un ensemble de comportements ayant trait à des notions comme le rapport à la santé, le rapport aux risques et les peurs, le rapport à la loi et enfin le rapport à la conduite automobile. Les jeunes « hédonistes » en particulier, s'ils ne manifestent pas de « mal-être », se caractérisent par un investissement dans l'immédiat qui

s'accompagne d'un cumul des prises de risques (sur la route, mais aussi par rapport à la santé d'une manière plus générale) et d'une difficulté à reconnaître les normes légales comme légitimes. De plus, les groupes de notre typologie sont peu caractérisés par l'origine sociale des jeunes qui les composent, mais le sont plus par des facteurs relevant de l'acquisition d'une certaine stabilité (entrée dans la vie active, vie en couple stable par exemple), ou par la prégnance du modèle familial (les jeunes déstabilisés en particulier sont fréquemment issus de familles monoparentales, ou de familles nombreuses, ou encore de ménages dont le chef de famille ne travaille pas, ce qui laisserait supposer un certain manque de repères familiaux).

La typologie a donc permis d'obtenir des résultats ayant du sens au regard de notre problématique, mais dont l'interprétation est elle-même très complexe.

D'une part, la méthode choisie, la typologie, a effectivement permis d'éviter, dans un premier temps, le débat entre les approches subjectivistes, centrées sur l'individu, cherchant à le caractériser de façon stable, et les approches objectivistes, définissant le contexte social comme prépondérant. Or ce débat a ressurgi au moment de l'interprétation des résultats. En effet, la typologie telle que nous l'avons présentée, a parfois donné lieu à des interprétations subjectivistes : les groupes obtenus étaient considérés comme définissant des « personnalités », alors que nous les avons construits comme rapprochant à un moment donné des jeunes exprimant des comportements analogues. De plus, lors de la réflexion sur les pistes de la prévention, deux pistes se sont présentées. D'une part celle d'une prévention centrée sur l'individu : la classification définissait alors des « types » dont certains présentaient des caractères « normaux » au regard du résultat à atteindre, et d'autre des caractéristiques déviantes (il s'agit par exemple de convaincre de ne pas conduire en état d'ivresse). D'autre part celle d'une prévention centrée sur le cadre social dans lequel s'exprime ces comportements : la typologie décrivait alors des modes de réaction différenciés à un cadre social pouvant ne pas être prégnants (il s'agit par exemple d'atteindre une plus grande cohérence entre messages de prévention et conduites valorisées au cinéma). Il est bien entendu que ces deux approches, bien qu'elles définissent chacune des cadres théoriques différents d'interprétation des résultats, sont complémentaires.

D'autre part, nous avons vu la complexité liée au choix de prendre en compte le rapport aux risques de manière globale, choix qui nous a conduit à introduire des concepts n'ayant pas de définition consensuelle. Cette difficulté se retrouve dans l'interprétation des résultats. En particulier, une des grilles de lecture possible de notre typologie nous a semblé être celle de « l'anomie », c'est à dire d'un dérèglement des relations entre l'individu et la société. Devant

le foisonnement des utilisations et des définitions de ce concept, nous avons renoncé à l'utiliser lors de notre rapport d'étude finale.

Pourtant, il est susceptible d'apporter un éclairage tout à fait pertinent, non seulement dans le cadre de l'étude mentionnée, mais aussi pour d'autres travaux du CRÉDOC. A titre d'exemples, il peut apporter des explications supplémentaires à celles données par le parcours socio-professionnel dans le cadre des études de trajectoires souvent effectuées par les départements évaluation des politiques sociales. Il aurait pu également permettre un éclairage supplémentaire à la différenciation des opinions et des comportements observés en réaction à la Loi Evin.

L'objet de ce cahier de recherche est alors d'éclairer cette problématique à la fois en situant ce concept dans les théories sociologiques et en étudiant différentes formes de mesure possibles.

La première partie étudie la définition de la notion d'anomie donnée par les différents courants théoriques qui l'ont utilisée. Elle explicite le lien qu'elle entretient avec d'autres concepts, comme marginalité, déviance, délinquance et avec, celui, central dans notre étude, de conduites à risques.

Lors de l'étude réalisée pour la Prévention Routière et la Fédération Française des Sociétés d'Assurance, les comportements ont été mis en relation en utilisant une classification ascendante hiérarchique. La typologie a été construite selon des critères de distance et n'a pas été raisonnée. D'autres méthodes de mesure peuvent être employées, qui peuvent constituer des approches alternatives ou complémentaires, mais qui toutes posent le problème du sens et de l'interprétation des résultats. L'étude de ces méthodes, et en particulier de celle présidant à l'élaboration d'échelles d'attitudes, sera effectuée en deuxième partie du rapport.

PREMIÈRE PARTIE

**LES CONCEPTS D'ANOMIE ET DE DÉVIANCE
DANS LA THÉORIE SOCIOLOGIQUE**

I LE CONCEPT D'ANOMIE

1.1 Deux thèses qui relèvent de théories causales

L'émergence de l'anomie s'observe dans les transformations de l'organisation générale de la société, dans les périodes de crise (perturbation de l'ordre collectif), qu'elle soit économique ou personnelle, qu'elle ait une issue heureuse ou malheureuse.

Le regard porté sur la littérature traitant de cette notion révèle en réalité que le consensus autour du sens à lui accorder s'arrête là : elle décrit un dérèglement des relations entre l'individu et la société. Les commentateurs qui se sont attelés à son analyse évoquent, en effet, « le flou des concepts »⁷ qu'il recouvre ou encore « le nid de concepts »⁸ qui correspond à cette notion. Sans doute peut-on émettre l'hypothèse que c'est la diversité de ses manifestations qui explique la difficulté que l'on rencontre pour la cerner, la polysémie de cette notion.

On peut considérer en effet qu'elle a fait l'objet d'un usage dans différentes perspectives théoriques qui peuvent schématiquement se ramener à une opposition simple : d'un côté des thèses subjectivistes (perspective qui ne prend en compte que les sentiments et représentations des individus) et de l'autre des thèses objectivistes (perspective centrée sur l'analyse du système social). Dans un premier cas on parlera de "personne anomique" tandis que dans le deuxième il est question "d'acte anomique". Ces deux approches se caractérisent par leur perspective causale du phénomène, l'une privilégiant la position de l'individu tandis que l'autre appréhende le fait d'une manière holistique, en considérant le système social. Cette opposition renvoie également à deux options complémentaires l'une de l'autre : le micro et le macro.

1.1.1 La thèse subjectiviste

Ces travaux portant sur l'anomie placent le sujet au cœur des analyses. Dans cette perspective, on ne s'intéressera qu'aux sentiments éprouvés par les individus ainsi qu'à leurs représentations. Si le contexte social n'est pas absent des analyses, il n'est pas appréhendé comme élément explicatif central du concept. La "personne anomique" émerge certes dans

⁷ Ph. Besnard, *L'anomie*, PUF, 1987, p. 13.

⁸ R. Boudon, « Anomie », in *Dictionnaire Critique de Sociologie*, 1986, p. 27.

des périodes de dysfonctionnement social (crises), mais ce qui la définit (la caractérise) comme tel c'est sa capacité (ou plutôt son incapacité) à s'adapter à la société. L'anomie est donc conçue comme un "trait de caractère".

➤ Thèse d'inspiration psychologique ou psychanalytique

L'anomie est considérée ici comme un phénomène individuel. Le sujet est donc au cœur des analyses, c'est un "état d'esprit" qui est appréhendé, un "trait de personnalité", un déséquilibre dont l'individu est porteur. On pourrait selon certains auteurs, sans trop forcer le trait, assimiler l'anomie à une qualité (ou plutôt à un défaut) intrinsèque à la personne, celle-ci n'ayant pas les capacités psychiques pour s'adapter à son environnement. Cette conception renvoie à l'anomie comme maladie de l'homme moderne, la maladie mentale étant sa forme la plus accomplie. Elle signifie une impossibilité de se situer dans un rapport aux autres, c'est une "solitude psychique".

Les causes en sont multiples et variables selon les auteurs, mais la plupart s'inspirent de notions psychologiques voire psychanalytiques. Pour certains l'anomie est issue d'un désordre psychologique né de l'expérience traumatisante de la séparation remontant à la prime enfance, tandis que pour d'autres elle s'explique par l'incapacité de l'individu à faire face à un bouleversement de son environnement du fait d'une "malformation de son ego". Cette conception doit bien être différenciée de la pensée déterministe (biologique) qui a prédominé notamment dans les études de criminologie au siècle dernier. On considérait alors que la personne portait en elle le gène de sa pathologie, selon l'idée de la "mauvaise nature" comme explication des actes commis par le délinquant⁹. Si c'est toujours la personne dans son individualité qui permet d'offrir une explication de son "état", on s'intéresse ici aux troubles dans la construction de sa personnalité. Les sujets sont le produit des expériences vécues au cours de la prime enfance et suivant ce raisonnement un certain nombre d'auteurs vont y trouver la source de l'anomie de l'adulte.

Pour autant, tous n'évoquent pas ces arguments issus de la psychologie ou de la psychanalyse. En effet, ces études ne sont pas dépourvues de toute considération concernant l'environnement social de la personne anémique. L'idée d'un développement de l'anomie en période de brusque changement (d'enrichissement inattendu par exemple) est parfois évoquée. Mais la littérature dévoile que ce ne sont pas ces évolutions du contexte social qui sont le plus souvent énoncées

⁹ On pense ici aux thèses du déterminisme biologique dans l'explication des phénomènes de délinquance. Ces thèses ont été particulièrement diffusées au XIX^s, notamment en Italie avec Cesare Lombroso, *L'homme criminel*, Paris, PUF, F. Alcan, 1895.

comme étant au principe de l'anomie. Un grand nombre d'études développant l'idée que le facteur déterminant de l'anomie est le faible désir d'ascension sociale et que cette notion est largement corrélée avec le statut social de la personne. Ainsi, selon certains résultats, les personnes les plus anomiques sont celles qui ont le niveau d'instruction le plus bas.

L'anomie renvoie bien alors à des caractéristiques psychologiques des personnes. Celles-ci sont anxieuses, désespérées, méfiantes, ressentent une insécurité énorme et se sentent parfois persécutées. Tous ces traits de personnalité ("état d'esprit") caractérisent l'individu qui peut souffrir d'une anomie plus ou moins forte. Prenons l'exemple de De Gracia¹⁰, essayiste américain, qui distingue l'anomie simple de l'anomie aiguë. Toutes deux renvoient à des degrés différents de malaise. La première étant plus légère (caractérisée par l'incertitude et l'anxiété) résulte d'un conflit transitoire, tandis que la seconde qui prend une forme plus lourde (l'angoisse submerge l'individu) est le fruit d'une détérioration complète des systèmes de croyances.

➤ Critiques : le sujet considéré comme une totalité

Cette conception de la personne anomique développée dans la sociologie américaine des années 60-70 renvoie de façon un peu schématique à l'idée du primat du sujet sur l'objet.

L'individu y occupe une position centrale, ses réactions, sentiments et représentations sont étudiés comme des éléments déterminant une situation. Les impulsions individuelles semblent alors être au principe de son évolution. Tout se passe comme si les interactions psychologiques étaient à la base des phénomènes sociaux. L'individu connaissant un "désordre psychique" serait à l'origine du "désordre social". Ce présupposé semble plus que discutable et omet totalement l'impact du déroulement de l'expérience vécue. Il pose l'extériorité du sujet, la supériorité du subjectif sur le monde social.

Globalement les analyses font donc le postulat d'une correspondance entre l'ordre social et l'ordre individuel : un individu présentant une « anomie psychique » sera dans une situation anomique et sera un inadapté social.

¹⁰ S. De Gracia, *The political community : a study of anomie*, Chicago, Illinois, University of Chicago Press, 1948.

1.1.2 La thèse objectiviste

D'autres travaux, trouvant leur inspiration dans la sociologie française, et plus spécifiquement dans les développements d'Emile Durkheim, situent l'anomie au sein du système social. Ainsi, ce n'est pas la personne (le sujet) à qui il faut attribuer le qualificatif, mais au fait social. On passe de « maladie de l'homme » à un « état maladif ». La notion diffère, il ne s'agit pas ici de « trait de personnalité », mais de contraintes extérieures s'imposant aux individus. Ce « déplacement de concept » s'explique alors en grande partie par des approches différentes du phénomène étudié. Selon la vision objectiviste l'acte anémique trouve son origine dans le système social.

➤ La thèse centrale et ses déclinaisons (Durkheim et Merton)

Cette approche du concept d'anomie renvoie à une situation de déséquilibre, d'un certain ordre collectif perturbé, une cohésion sociale remise en cause. Ce déséquilibre est provoqué par le caractère inopérant des règles sociales qui perdent leur pouvoir structurant pour l'individu.

Elle est portée en germe dans les phases transitoires de l'évolution des sociétés. Ces dernières peuvent produire un sentiment « d'inutilité sociale » d'où la nécessité d'une adaptation, d'un recentrage, le passage d'un type de rapport au monde à un autre. Ce raisonnement est plus particulièrement vrai et adapté à nos sociétés modernes industrielles. C'est d'ailleurs dans ce contexte qu'Emile Durkheim élabore sa théorie concernant la division du travail anémique en tant que forme pathologique de la division du travail. Il ne s'agit pas de considérer que la nouvelle répartition du travail qu'il constate (à la suite d'Auguste Comte) est pathogène, mais que dans certaines circonstances et si certaines conditions ne sont pas réunies, elle se caractérise par un « état d'anomie ». La spécialisation des fonctions (ainsi que des sciences) caractéristiques des sociétés industrielles réclame un nouveau type de solidarité entre les individus, car à mesure que le travail se divise (que les travailleurs, ouvriers ou savants se spécialisent dans une activité) les sentiments collectifs s'affaiblissent. Or, les relations nécessaires à l'apparition de cette solidarité (qu'il nomme organique) n'existent pas toujours (ou ne sont pas suffisamment développées) dévoilant leur caractère anémique.

Des exemples que Durkheim évoque, nous retiendrons celui concernant l'antagonisme du travail et du capital lié à la spécialisation des fonctions industrielles. L'émergence des différentes fonctions dans la grande industrie (les multiples spécialités ayant fait leur

apparition dans les différents stades de la production industrielle) modifie la relation aux autres autant qu'au travail dans la mesure où les ouvriers tendent à se retrouver isolés face à leur tâche. Pour que la nouvelle solidarité existe, il ne suffit pas que les fonctions occupées soient complémentaires les unes aux autres, mais il faut en outre que des règles viennent « prédéterminer » les conditions de possibilité de cette solidarité. Le caractère « anémique » de ces situations dans lesquelles les relations entre ouvriers ne sont pas structurantes, provient du fait qu'il est nécessaire qu'un long et lent travail de constitution de liens soit réalisé. Pour que cette solidarité soit « permanente », il faut que les manières de réagir, de fonctionner se répètent et deviennent des habitudes pour enfin que ces habitudes se transforment en règles de conduite.

Ainsi, cette anomie est-elle d'ordre relationnel et revêt un caractère temporaire. C'est le temps de la mise en place de la nouvelle réglementation qui pourra permettre à l'ouvrier de sentir qu'il sert à quelque chose : « *Pour cela, il n'est pas nécessaire qu'il embrasse de bien vastes portions de l'horizon social, il suffit qu'il en aperçoive assez pour comprendre que ses actions ont une fin en dehors d'elles-mêmes.* »¹¹.

L'anomie résulte donc d'un défaut ou d'une carence d'adaptation ou encore de régulation au sein d'un système social en transformation. C'est l'absence (ou l'insuffisance) de réglementation sociale dans les relations qui crée cet état anémique. Selon cette acception il correspond à des phases de transition de l'organisation sociale et peut (doit) disparaître à partir du moment où le travail de consolidation des liens sociaux est engagé.

Certaines études portant sur des situations spécifiques d'adaptation à une nouvelle organisation sociale s'approchent de cette conception. C'est le cas des travaux menés par Thomas et Znaniecki¹² concernant les paysans polonais transplantés. L'étude fait référence au processus de désorganisation sociale dans lequel sont entraînés les paysans, les valeurs guidant leurs conduites (notamment la fonction économique assurée par la famille) n'ayant pas cours dans la société américaine. La disparition des cadres sociaux induite par cette « transplantation » provoque alors « des conduites désordonnées » chez les paysans (désertion du foyer conjugal, violence...). Si ces comportements peuvent être définis comme étant anémiques (ou de façon plus commune déviants), il nous semble que c'est bien davantage l'état du système social qui doit être perçu ainsi. Dans cet exemple il s'agit bien d'un état anémique lié à un changement d'organisation sociale. On peut faire le raisonnement selon

¹¹ E. Durkheim, *De la division du travail social*, PUF, 2^{ème} édition, 1991, p. 365.

¹² W. E. Thomas, F. Znaniecki, *The Polish peasant in Europe and America*, New York, 1927, rééd. Univ ; of Illinois Press 1984.

lequel l'ordre collectif est temporairement perturbé, comme il l'est en période de crise économique.

Au-delà de ces formes temporaires d'anomie (ou d'état anémique) liées aux mutations sociales, il existe de façon permanente et inhérente aux sociétés industrielles, démocratiques, une autre forme, liée à « l'illimitation des désirs humains » dans un contexte d'affaiblissement de la régulation sociale. On part ici du principe que l'individu « en veut toujours plus »...

De façon schématique on peut dire que dans des périodes de changement, ce concept caractérise les situations sociales où les désirs de l'individu peuvent se manifester librement sans être bornés par des règles.

L'ouverture à l'extrême de l'horizon des possibles provoque un malaise qui peut aller jusqu'au suicide : « ... *c'est le propre de l'activité humaine de se déployer sans terme assignable et de se proposer des fins qu'elle ne peut pas atteindre. Mais il est impossible d'apercevoir comment un tel état d'indétermination se concilie plutôt avec les conditions de la vie mentale qu'avec les exigences de la vie physique. [...] Poursuivre une fin inaccessible par hypothèse, c'est donc se condamner à un perpétuel état de mécontentement* »¹³.

Une des causes de l'anomie réside alors dans ce que l'on pourrait nommer l'individualisme (lorsque l'homme semble être davantage libéré des contraintes morales qu'il ne l'était auparavant). Cette nouvelle situation se caractérise par un relâchement de la « conscience collective » définie par l'ensemble des sentiments et croyances communes à une organisation sociale. Dans ce contexte, l'individu est en quelques sortes « contraint par une absence de règles » ou par leur évolution avec laquelle il ne sait composer. Ne sachant plus quelles limites apporter à ses désirs, il poursuit « une quête sans issue » s'exposant ainsi au désespoir, aux déceptions dues à cette course sans fin. Ce serait donc l'indétermination des buts à atteindre qui provoquerait le phénomène ou l'acte anémique, ici le suicide.

Reprenant ce mode d'approche objectiviste de la notion d'anomie, Robert Merton (initiateur du courant fonctionnaliste américain) a construit des typologies d'adaptation individuelle à l'ordre social. Il distingue, de façon quelque peu schématique, deux éléments constitutifs de ce qu'il nomme la structure sociale : des aspirations que chaque membre d'un groupe social devrait poursuivre, et, des moyens mis à sa disposition pour que ces « buts » puissent être atteints. Le type d'adaptation anémique résulte dans ce schéma d'un déséquilibre entre une forte valorisation des buts à atteindre et une faible définition normative des moyens utilisables pour les atteindre. Ainsi, R. Merton considère que l'anomie est liée au fait que si tous les individus adoptent la même finalité dans leurs actes (les buts à atteindre sont fixés par la

¹³ E. Durkheim, *Le suicide*, PUF, 6^{ème} édition, 1991, p. 274.

culture de façon commune à l'ensemble des individus, en l'occurrence dans la société américaine, il s'agit de la recherche de la richesse et du pouvoir), ils peuvent voir leurs aspirations freinées par l'impossibilité dans laquelle ils se trouvent d'adopter des moyens licites pour y arriver.

Contrairement à ce qui ressortait des thèses subjectivistes, l'anomie n'est plus ici le fait d'un non-respect des règles mais plutôt de leur caractère inadapté. Le sujet n'est pas pris en faute de dépassement des normes, mais il est contraint par son environnement social et culturel. Le thème abordé par le biais de l'anomie est donc la mutation sociale, les transformations morphologiques d'une société.

L'anomie est symptomatique de l'imperfection de la « conscience collective » au sens de Durkheim. Les passions étant illimitées chez l'individu, il est nécessaire qu'une force régulatrice, qui lui soit extérieure, vienne poser les bornes de son action. Ce rôle modérateur doit être joué par la société (ses valeurs collectives qui sont inculquées par le biais de l'éducation et des processus de socialisation), que l'individu reconnaît et légitime pour qu'il soit efficace.

➤ Critiques : le sujet en liberté sous condition

L'état d'anomie est plus particulièrement décelé en période de changement. Tout se passe comme si le monde social s'imposant aux individus produisait du désordre du fait de structures impropres au nouveau fonctionnement. Le trait est un peu forcé sous ces propos mais le mouvement semble bien définir le point de vue développé par ces auteurs. Ceux-ci n'ont pas composé une œuvre affirmant la soumission totale de l'individu, il s'agit plutôt d'évoquer une orientation globale de la pensée.

Cette valorisation du collectif au détriment de l'individuel, ce primat du sujet « qui est agit » sur le sujet « agissant » doit être soumis à la critique, de la même façon qu'il en a été pour la théorie subjectiviste présentée précédemment. Cette posture est constitutive de la méthode sociologique aux yeux d'Emile Durkheim : « *La cause déterminante d'un fait social doit être recherchée parmi les faits sociaux antécédents, et non parmi les états de la conscience individuelle.* »¹⁴ La validité scientifique se trouve alors dans les faits sociaux, dans l'ordre du collectif et non dans les comportements individuels. Or, ce point de vue néglige l'individu en partant du postulat contestable de l'extériorité du fait social. Partant du principe que « le tout » est différent de ses « parties », autrement dit que le collectif n'est pas équivalent à la somme

¹⁴ E. Durkheim, *Les règles de la méthode sociologique*, PUF, Paris, coll. Quadrige, 1981.

des individus, il en vient à négliger l'importance de l'analyse des composants individuels. Ce raisonnement tend à produire une vision trop homogène des sociétés.

Par ailleurs, l'individu est plutôt présenté comme un « agent contraint » dont la marge de manœuvre est peu abordée. De fait, cette approche holiste (par l'analyse du système social) n'est pas appropriée à l'étude du comportement individuel. Ainsi, face au sujet agissant sous la contrainte des règles (au sens large celles-ci pouvant être absentes, trop présentes ou inadaptées), Robert Merton développe une image de l'individu contraint par des aspirations qu'il ne peut atteindre par le biais de procédés acceptables par la société. Ces types de raisonnement omettent ce que l'on appelle « les processus de solidification de la réalité » dans des dynamiques d'interaction (dont les situations de face à face peuvent représenter un cas-type).

1.2 L'hypothèse de la compréhension

Nous l'avons vu, chacune de ces thèses privilégie dans son approche soit le sujet soit l'objet. Selon le cas l'anomie est caractéristique d'un individu ou d'un système social, elle est propre à l'acteur agissant ou elle est affectée à l'organisation sociale contraignante. En apparence ces deux conceptions sont opposées l'une à l'autre et incitent à faire un choix dans une vision du monde dichotomique selon des oppositions traditionnellement admises : objet / sujet, extérieur / intérieur, objectif / subjectif.

Le développement d'un « espace de pensée » sociologique dit « compréhensif » permet de dépasser cette antinomie en s'inspirant de ces deux visions et considérant que les réalités sociales sont à la fois objectivées et extériorisées. Intériorité et extériorité sont pensées comme étant deux faces d'un même processus. Il s'agit alors de considérer un double mouvement qui peut se traduire ainsi : les phénomènes sociaux sont le produit d'une interdépendance, construits par les représentations individuelles qui elles-mêmes sont contraintes par un univers objectivé. L'intérêt ne consiste pas à rechercher une causalité dans ce mouvement, on ne s'interroge pas sur ce qui est à l'origine du phénomène mais bien davantage sur ce qui est en jeu dans la construction du fait social.

La référence au mouvement revêt deux acceptions. Il s'agit d'une part de considérer l'interaction comme étant au principe des phénomènes sociaux. D'autre part, la notion d'historicité s'avère de toute importance dans la mesure où les réalités sociales doivent être appréhendées comme des constructions historiques et quotidiennes des acteurs individuels et collectifs.

Peter Berger et Thomas Luckmann ont développé dans les années 60 une sociologie permettant d'échapper à ces dichotomies traditionnelles dans lesquelles était confinée la compréhension du monde social. Influencés par Alfred Schütz, qui a été leur professeur en sciences sociales et l'initiateur d'une sociologie phénoménologique, ils s'attachent à élaborer une sociologie de la connaissance ordinaire (c'est à dire de la connaissance commune et non plus exclusivement théorique comme elle a été traditionnellement étudiée) en partant des individus et de leurs interactions. Pour ces auteurs la société est à la fois une réalité objective et subjective. La réalité est définie comme « ... *une qualité appartenant à des phénomènes que nous reconnaissons comme ayant une existence indépendante de notre propre volonté (nous ne pouvons pas les « souhaiter »)...* ».¹⁵ En tant que réalité objective, elle est constituée d'objets séparés des sujets (les choses existent en dehors de moi, elles sont objectivées) et s'émancipe de l'individu qui la construit (extériorisée). Tandis que la référence à la réalité subjective renvoie à son intériorisation à travers la socialisation qui se définit comme une inscription stable de l'individu dans le monde objectivé. Deux types doivent être distingués. Dans un premier temps, la socialisation primaire correspond aux acquis au moment de la prime enfance. Au cours de cette étape l'enfant apprend et intériorise une vision du monde dans un jeu d'identification aux « autrui significatifs », représentés en général par les parents. Puis la socialisation secondaire recouvre le champ des apprentissages postérieurs. Elle correspond à une ouverture vers des autrui plus diversifiés et nombreux, et, une conquête d'autonomie au cours de laquelle l'individu peut reconstruire les rôles attribués aux autres ainsi que les siens propres.

Ce raisonnement théorique permet d'aboutir à la conclusion d'une diversité ou d'un pluralisme des réalités considérées en tant que construits sociaux.

La construction de ces réalités s'élabore alors dans un jeu d'interactions et d'expériences. L'ordre social se caractérise comme un ordre interactionnel. Dans un premier temps, il s'impose à l'individu sous une forme ordonnée (il le précède) puis se révèle dans son intersubjectivité dans la mesure où il est partagé par l'ensemble des membres de la société (notamment par le biais de la communication). L'idée du partage ne signifie pas que tous ont les mêmes projets, les mêmes aspirations ou les mêmes perspectives sur le monde, mais plutôt qu'il existe une correspondance entre un ensemble de significations acquises, « une conscience du sens commun » que l'on pourrait rapprocher de ce qu'Emile Durkheim nomme « la conscience collective », traduction de la reconnaissance de « l'être ensemble » et similitude dans le rapport au monde. Elle est au cœur de la connaissance que tous ont de la

¹⁵ P. Berger, T. Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, trad. franç., Paris, Méridiens-Klincksieck, 1986, p. 7.

réalité dans laquelle ils vivent, comme un dénominateur commun permettant une vie en société. Cette conscience est constituée de codes, de signaux, de rôles et d'attitudes reconnus de façon consensuelle et négociée perpétuellement. Le langage en constitue le support privilégié, par le biais de schémas de « typification » (ou « généralisation », approximation) permettant à chacun d'appréhender l'autre et plus globalement à institutionnaliser le réel c'est à dire le mettre en forme et le rendre reconnaissable (le solidifier).

➤ Une nouvelle perspective pour l'anomie ?

Cette approche théorique « compréhensive » de la réalité et de l'ordre social rend, nous l'avons vu, inconsistante la distinction faite entre l'objet et le sujet. Dans cette perspective, le concept d'anomie ne pourrait être rattaché ni uniquement au système s'imposant à l'individu, ni exclusivement au sujet agissant. En tant que construit social, cette notion ne peut que renvoyer à l'action conjointe des deux, si l'on admet que l'anomie est un élément de la réalité sociale.

On peut la considérer comme étant un élément problématique (une activité inhabituelle) venant heurter la « conscience du sens commun ». Un phénomène qui n'entrerait pas dans les catégories de l'entendement classique, « normale » selon une construction donnée de la réalité. Partant du principe d'une construction continue de la réalité par le biais des interactions par lesquelles chacun interprète les actions et positions de l'autre tout en définissant la signification des siennes, les « dysfonctionnements » peuvent apparaître lorsque les significations des actes et règles établies ne sont plus adéquates. Lorsqu'en quelques sortes la communication ne fonctionne plus dans une communauté de sens (de significations). Mais il est indispensable ici de considérer la relativité sociale de cet élément. Cette relativité ne signifie pas qu'aucun objet, aucun phénomène ne peut être analysé (il ne s'agit pas de capituler devant les relativités socio-historiques) mais que l'objet a une reconnaissance modérée, limitée à sa localisation particulière. Ainsi l'anomie ferait référence à un dysfonctionnement dans les interactions. Si cette notion peut correspondre à une forme extrême du rapport au monde, elle n'en est pas pour autant, de façon paradoxale, « anormale ». Parce que l'univers social est fait de changement, d'ajustements et de négociations.

Cette situation ne semble pas pouvoir induire à proprement parler une a-nomie mais davantage ce que l'on appelle de la « déviance » (dans le sens d'une déviation normative). Car du point de vue étymologique, l'a-nomie renvoie à l'absence de norme. Le terme prête à confusion dans la mesure où il décrit un processus ou un état « d'exclusion ». Or, à strictement

parler, il n'existe pas de situation en dehors des normes, tout comme il n'existe pas d'individus en dehors de la société.

On entend par l'évocation de la déviance mettre en avant l'aspect dynamique du produit de toute interaction. Alors que l'anomie renverrait davantage à l'idée de l'existence d'une réalité unique, fixée dans le temps qui cristalliserait une situation excluante. Tandis que la déviance semble mieux rendre compte, à nos yeux, du changement social (de la fluidité du fonctionnement social) à l'œuvre dans les expériences vécues.

II L'INTERACTIONNISME ET LA CONSTRUCTION DE LA DÉVIANCE

Dans son analyse sur le concept d'anomie, Philippe Besnard fait le constat d'un glissement progressif dans les terminologies utilisées, le concept de déviance prenant le pas sur celui d'anomie. Au moins deux raisons peuvent être invoquées pour expliquer cette transformation. A l'instar de Ph. Besnard, on peut penser à l'abandon de la notion du fait d'un tarissement de son sens. Celui-ci ayant connu des usages multiples sans véritablement avoir été défini de façon stricte, ce constat incite l'auteur à prononcer cette injonction finale : « *mieux vaut en finir avec l'anomie* »¹⁶. D'autre part, le glissement peut s'expliquer par l'évolution de son champ d'application : la délinquance et le crime.

II.1 *Du passage à l'acte à la réaction sociale*

L'élaboration de la catégorie de « déviance » par les sociologues interactionnistes a participé à un changement de perspective théorique dans le champ des études traitant du rapport aux normes. Ainsi, « *on passe d'une définition « substantielle » des écarts normatifs à une définition « relationnelle* » »¹⁷. On s'écarte de l'idée plus communément répandue (du moins à l'époque) selon laquelle l'acte déviant serait le fait unique des caractéristiques de son auteur. Les interactionnistes marquent ainsi leur distance par rapport aux théories se référant aussi bien au déterminisme social qu'au libre arbitre individuel. L'étude de la déviance ne consiste pas à saisir les raisons pour lesquelles un individu « passe à l'acte » (c'est à dire transgresse des règles) mais plutôt à analyser les processus par lesquels on désigne une transgression ou un transgresseur. C'est donc une « catégorie sémantique » à partir de laquelle des individus sont identifiés.

Partageant l'idée d'une construction sociale de la réalité basée sur l'interaction et l'expérience vécue, les interactionnistes mettent en cause la conception « naturaliste » de la déviance, considérée comme une donnée sans être questionnée dans ses fondements. Le bien fondé de leur posture théorique se justifie par l'énoncé d'une caractéristique fondamentale des actes jugés comme déviants : leur absence d'universalité. Si un même comportement peut être considéré par les uns comme « non conventionnel » et par les autres comme étant en accord avec les normes, c'est bien parce que ce n'est pas l'acte en lui-même qui est déviant de façon

¹⁶ Ph. Besnard, *L'anomie*, PUF, 1987, p. 388.

¹⁷ J.M. De Queiro, M. Ziotkowski, *L'interactionnisme symbolique*, PUR, 1994, p. 98.

intrinsèque. L'analyse du processus qui aboutit au jugement (et plus encore de la variabilité de ces processus) trouve donc tout son intérêt.

La déviance est bien alors une notion relative dans la mesure où c'est la réaction qu'il provoque qui permet de définir un comportement comme étant déviant. Elle est le produit d'un jugement, d'une réaction. Sa relativité tient également au fait qu'elle ne peut être considérée en dehors de son inscription historique. De fait, un acte sera jugé déviant à une certaine époque et pourra ne plus l'être quelques années après. Un comportement ne sera donc jamais déviant par essence.

Ce relativisme s'applique bien à la nature du comportement sanctionné et non à la notion de déviance. En effet, cette dernière est universelle, dans toutes les sociétés des actes attirent la répression. Le crime existe partout et à toutes les époques, ce sont ses caractéristiques qui peuvent changer d'une société à l'autre ou d'une époque à une autre.

Howard S. Becker fait partie des premiers auteurs interactionnistes à avoir élaboré ainsi une définition de la déviance. Selon lui, « *...la déviance n'est pas une qualité de l'acte commis par une personne, mais plutôt une conséquence de l'application, par les autres, de normes et de sanctions à un transgresseur. Le déviant est celui auquel cette étiquette a été appliquée avec succès et le comportement déviant est celui auquel la collectivité attache cette étiquette.* »¹⁸

L'acte déviant se définit comme étant une conduite qui est jugée par les membres d'un groupe non conforme à leurs attentes ou normes en vigueur, et qui, suscite de leur part une sanction (de la simple réprobation à la sanction pénale). On voit à partir de cette définition à quel point cette notion peut s'appliquer à une diversité de comportements : du criminel au petit perturbateur. La catégorie manque donc d'homogénéité.

La réprobation provient alors d'une personne ou plus communément d'un groupe pour lequel certaines normes ont été dépassées. Mais il n'existe pas d'accord unanime sur la définition de ces normes, celles-ci ne sont pas acceptées de façon consensuelle par l'ensemble des membres d'une société. De fait, tous les individus ne reconnaissent pas « l'étiquette » de déviant que l'on assigne à leur comportement. La conformité ou la non-conformité d'un acte est toute relative au groupe d'appartenance.

Les sociétés modernes ne sont pas des organisations simples, d'où l'hypothèse formulée par certains concernant l'existence de sous-cultures et notamment d'une sous-culture jeune (ou sous-culture adolescente).

¹⁸ H.S. Becker, *Outsiders, études de sociologie de la déviance*, éd. A.M. Métaillé, 1985, p. 33.

Cette approche n'implique pas qu'il faille faire l'économie d'une étude des actes dits « déviants ». Elle signifie simplement que c'est dans le cadre de la réaction sociale qu'ils doivent être appréhendés. Les interactionnistes ne considèrent pas que le comportement déviant n'existe pas (la désignation ou l'étiquetage a sa cohérence dans une société), mais ils affirment que c'est dans l'interaction entre les individus qu'il trouve son « origine » et que toute analyse ne peut faire l'impasse de cet aspect. La déviance, dans cette acception, pourrait n'exprimer rien d'autre qu'une forme du rapport au monde, une expression de « l'être ensemble ».

II.2 Une prise en compte de la temporalité dans l'étude de la déviance

La désignation sociale, constitutive de la déviance, n'est pas un acte simple et affectant une action bien délimitée. Son caractère relatif et la complexité des normes et règles auxquelles elle se réfère attestent de l'hétérogénéité de cette notion. Au-delà de l'action proprement dite, c'est aussi le critère de temporalité qu'il est indispensable de prendre en compte. Pour ce faire, certaines études traitant de déviance ont intégré un concept appartenant jusque là au domaine des professions : la carrière. Le phénomène est alors analysé dans un modèle séquentiel, constitué d'une succession d'étapes. L'emploi de la notion de « carrière » ne renvoie pas à l'idée de progression dans la gravité des faits, l'aboutissement se caractérisant par un degré ou niveau de déviance plus important. Il s'agit plutôt de décomposer un processus ou encore un parcours déviant. Becker distingue trois étapes différentes.

La première est constituée par la transgression d'une norme. Elle peut être non intentionnelle, liée à une ignorance de la norme, et dans ce cas le rappel de la réprobation sociale de l'acte écourte en général la carrière. A l'inverse lorsqu'elle est intentionnelle et répétée, elle implique un engagement s'accompagnant d'un ajustement identitaire. L'entrée dans la déviance a alors un sens (l'engagement dans la déviance répond à un intérêt, tout comme l'engagement dans la « normalité »), des motifs sociaux qui ont été intégrés au cours d'interactions (c'est l'exemple des fumeurs de marijuana). La transgression d'une norme renvoie alors à un apprentissage, le plus souvent semble-t-il selon Becker, lors de contacts et d'expériences menées avec un groupe de déviants. Ainsi, même lorsque l'acte est solitaire, il conserve des motivations à caractère social.

La deuxième étape entrant dans le processus de formation d'un mode de comportement déviant stable concerne le moment de la désignation publique. Il correspond à l'acquisition d'un nouveau statut pour la personne mais aussi à la réorganisation de l'ensemble des statuts

qu'il avait déjà acquis. Dans ce développement, Becker emprunte à Hughes la distinction qu'il opère entre statut principal et statut subordonné. Le premier correspond à ce qui définit socialement en premier lieu la personne (par exemple la race). Le statut de déviant relève alors de cette catégorie de statut principal. « *Ce statut est conféré à qui a transgressé une norme et la dépendance à l'égard de ce statut s'avère plus décisive que la dépendance à l'égard d'autres statuts. L'identification de l'individu comme déviant précède les autres identifications* »¹⁹.

La troisième étape concerne l'adhésion à un groupe déviant organisé. Lieu de cristallisation de l'identité, il unifie ses membres dans leur rapport au monde social (du fait de l'unité de points de vue) et par un ensemble de pratiques déviantes. L'entrée dans un tel groupe offre deux types d'avantages : d'une part, elle permet d'accéder à un système d'autojustification des actes (les individus ainsi regroupés ayant tendance à rationaliser leur position) renforçant leur légitimité, et d'autre part, elle facilite la pratique des activités déviantes par le développement de protections face au regard des autres (grâce à l'expérience acquise par les membres plus anciens du groupe et au savoir-faire accumulé).

Le parcours déviant tel qu'il est présenté ici correspond à un schéma type qu'il faut se garder de considérer comme immuable et unique. Il est bien évident que tout individu commettant un acte déviant ne poursuit pas ce modèle de « carrière ». Cette « histoire théorique » doit être adaptée (affinée ou modulée) en fonction de la forme de déviance étudiée.

L'utilisation du concept de carrière renvoie à une conception dynamique de l'émergence des actes déviants. Son intérêt majeur consiste à permettre d'intégrer dans l'analyse les données liées à l'interaction constitutive du phénomène. S'il y a bien une primauté accordée au jugement d'autrui dans l'explication de l'émergence de la déviance, ce modèle séquentiel rappelle le processus d'engagement pris par l'individu. Il décrit ainsi autant la temporalité de l'élaboration du jugement que le rôle joué par chacun dans la construction du phénomène. D'un côté, l'individu « déviant » évalue lui-même la normalité de son acte, et de l'autre, les membres de la société partageant les normes sociales en vigueur jugent cette conduite comme étant répréhensible. L'interaction ne peut se réduire à un mécanisme de répression à l'égard de la personne considérée en infraction. L'individu se défend et déploie des tactiques de préservation de son identité.

Englobant l'idée d'événement, de circonstances mais également de facteurs incitant à passer d'une position à une autre, la carrière possède l'avantage de rompre avec l'illusion de la synchronie des variables expliquant la déviance. Becker justifie ainsi son parti pris en

¹⁹ H.S. Becker, *Outsiders, études de sociologie de la déviance*, éd. A.M. Métaillé, 1985, p. 56.

formulant une critique envers les études classiques sur la déviance. Mais au-delà de la théorie, il est amené à remettre en cause l'option méthodologique adoptée par ces études : « *L'analyse multivariée présuppose [...] que tous les facteurs qui contribuent à produire le phénomène étudié agissent simultanément, elle cherche à découvrir la variable, ou la combinaison de variables, qui "prédira" le mieux le comportement étudié* »²⁰.

II.3 La déviance : la diversité des types de transgression, de la marginalité à l'incivilité

La notion de « carrière » rappelle également, dans une certaine mesure, l'étendue des actes que l'on peut qualifier de déviants. Nous l'avons évoqué plus haut, une grande diversité de comportements peut être caractérisée par cette terminologie, les réactions qu'ils provoquent allant de la réprobation à la sanction pénale. Si l'on convient donc que la déviance renvoie à un phénomène d'écart à la norme sociale communément admise, on rencontre dans la littérature d'autres notions répondant à cette définition : marginalité, délinquance, incivilité. Il nous paraît donc nécessaire de tenter de clarifier la signification propre de chacun de ces termes. Notons, avant d'aborder l'explication de ces terminologies, que nous ne prétendons pas détenir l'unique sens qu'il est convenu d'accorder à ces notions. Ceci serait d'autant plus injustifié que ces vocables, utilisés aussi bien dans le langage commun que dans les discours scientifiques, renvoient à des acceptions relativement variées, du plus général au plus stricte (on retrouve le caractère polysémique de ces notions, comme c'était le cas de l'anomie)²¹. Notre intention ici est davantage de tenter d'approcher l'hétérogénéité liée au domaine de la déviance, et d'en proposer une lecture par le biais d'une certaine approche (particulière) de notions largement utilisées dans la littérature.

Telle que définie par le courant interactionniste, la déviance semble être le concept qui rend le mieux compte du phénomène général d'écart à la norme (entendue au sens générique). On le considérera ici dans son acception générique. S'il a été très largement utilisé dans des termes négatifs (le déviant n'est jamais celui qui « respecte trop » les normes, on pourrait dire avec trop d'assiduité, mais toujours celui qui ne les respecte pas assez, de fait la déviance n'est jamais considérée comme étant une caractéristique d'excellence), il reste pourtant le moins connoté (sans doute par son caractère justement hétérogène).

²⁰ Ibid. p. 46.

²¹ Exception faite de la notion d'incivilité qui est relativement récente dans la littérature sociologique. Elle est apparue dans les années 80, en guise de traduction du terme américain de disorders.

Ceci posé, on considérera que les trois autres termes évoqués correspondent à des niveaux différents de transgressions, qui toutes menacent un certain ordre social. De façon schématique, on pourrait construire une représentation graphique situant les différents comportements déviants (sur un axe), allant du plus proche de la norme au plus éloigné. On obtiendrait alors une droite sur laquelle seraient positionnés des qualificatifs d'individus en fonction de la gravité de la transgression. Mais pour que cette représentation soit tout à fait complète, il faut y préciser le type d'ordre menacé qui suscite une réaction sociale (privé / pénal ou encore civil / public). Un comportement non conforme peut l'être sur différents registres : les articles d'un code pénal, les positions fixées par la hiérarchie sociale, les habitudes portées par les mœurs ou encore les règles qui gouvernent le commerce et la vie avec autrui. La question qu'il convient de se poser est alors celle du type de menace que fait peser un tel comportement sur l'ordre social.

Généralement, on admet que la gravité d'un acte se mesure en fonction de la sanction qu'il suscite. Ainsi celui qui provoque une simple réprobation morale est jugé moins grave que celui qui déclenche une mise en accusation pénale et est réprimé par une peine d'emprisonnement. Partant de ce principe, on peut proposer un classement des différentes terminologies évoquées plus haut. On considérera que l'acte de marginalité correspond à un niveau de transgression des normes moins important que l'acte d'incivilité qui lui-même serait moins répréhensible que l'acte de délinquance. De façon implicite, une hiérarchie est déjà opérée ici entre les domaines de la société menacés.

La marginalité caractérise la non-conformité dans laquelle se trouve une personne ou un groupe de personnes par rapport aux normes établies (ou pourrait-on dire dominantes). En cela, elle correspond bien à la définition de la déviance. La particularité du marginal est qu'il ne commet pas d'actes tournés contre l'extérieur (contre autrui). Il exprime son choix de nier l'ordre social (choix libre ou contraint, les deux formes existent). Il ne le reconnaît pas (ou ne peut pas le faire) et refuse de s'y conformer (ou ne peut pas s'y conformer). Le jugement porté sur lui repose sur le refus qu'il exprime face à la conformité. Ce qui le qualifie est donc autant la notion de manque que de menace qu'il fait peser sur son environnement. S'il rejette les codes communément admis, il se définit autant par le fait qu'il « n'est pas comme les autres » que par le fait qu'il perturbe ou entrave l'ordre. La menace qu'il représente est une menace fantasmée ou potentielle. Si le marginal ne s'attaque pas concrètement (ou directement) à l'intégrité physique ou morale des autres, il est bien souvent suspecté de le faire. Ce qui est menacé, par la marginalité, c'est un ordre, un équilibre social et l'unité d'un groupe, une certaine exigence sociale à la conformité. C'est alors l'ordre social dans son ensemble qui est atteint car l'idée que cette « cohésion » pourrait être remise en cause entraîne peu ou prou un sentiment d'insécurité ou représente une insulte. Le vagabond d'autrefois en représente une

figure de ce point de vue, cumulant le handicap d'être en dehors de l'ordre du travail (il ne travaille pas alors qu'il possède les attributs du travailleur lorsqu'il est valide) et de l'ordre de la sociabilité (il est sans domicile fixe et donc étranger)²². Qualifié de « larron » ou de « truand », il vit en marge de la société économique et est souvent présenté sous le stéréotype du malfaiteur et considéré en tout cas comme un « inutile au monde »²³.

Selon cette acception, la marginalité renvoie à un mode ou style de vie adopté considéré comme étant inconciliable avec la structure sociale (en marge de celle-ci). C'est un style de vie subi (comme celui du vagabond ou du SDF pour sa forme contemporaine) mais aussi un style de vie choisi (comme les hippys ou les membres de sectes vivant en communauté).

Mais ces figures constituent des formes de marginalité que l'on pourrait qualifier d'extrême dans la mesure où elles englobent la totalité de l'identité des individus. La marginalité est alors totalement structurante. On peut en effet admettre qu'une forme de « marginalité partielle » existe. Prenons l'exemple d'une personne ayant un emploi et vivant dans une caravane sur un terrain vague. Sa marginalité sera si l'on peut dire uniquement résidentielle tandis que son inscription sur le marché du travail lui assure un statut conforme à celui du salarié.

L'incivilité caractérise ce qui menace la tranquillité d'un territoire, les relations sociales dans la vie ordinaire. Elle traduit un désordre apporté à l'ordre civil, tout comme la marginalité. De fait, l'individu qui commet un acte d'incivilité (ou encore « in-civil ») n'encourt pas une sanction pénale mais il commet une infraction au « code de civilité », réglant les interactions avec autrui et les usages dans la cité, fruit d'un « auto-contrôle » des mœurs et pulsions des hommes vivant en société, dans un monde commun. L'infraction dont il est coupable n'est pas répertoriée dans le code contenant les lois (ou pas encore) et le système judiciaire n'est pas requis pour traiter du problème. La différence principale que l'on peut évoquer entre incivilité et marginalité concerne la nature de la menace qu'ils évoquent ainsi que le résultat auquel ils aboutissent. La violence et la volonté de perturbation sont au principe de l'incivilité²⁴. On ne parle pas ici de violence tournée contre des personnes physiques mais davantage de marques d'irrespect, de dégradations diverses, de « truandages » dans les services publics ou encore de nuisances sonores (par exemple des coups de klaxon intempestifs). Cette notion renvoie à

²² Cf. B. Geremek, *Les Marginaux parisiens au XIV^e et XV^e siècles*, Paris, Flammarion, 1976. L'auteur situe, dans cet ouvrage, le développement des groupes marginaux dans la période du bas Moyen-Age, caractérisée par une "crise sociale" ou "crise structurelle" créant les conditions propices au non respect des règles et normes générales. La mobilité de la main d'œuvre commence alors à fragiliser la stabilité du corps social qui jusqu'à présent n'était pas affecté.

²³ op. cit. p. 327 et suivantes

²⁴ Alors qu'ils ne le sont pas dans l'autre cas, tout au plus peut-on dire que la perturbation de l'ordre est une conséquence de la marginalité.

« une manière de traiter l'autre en inconvénient pour soi, un refus agressif de le reconnaître »²⁵, « des entorses à l'ordre formel dans les rapports sociaux »²⁶. C'est au cœur de la vie urbaine qu'apparaissent ces formes d'irrégularité qui provoquent un sentiment diffus d'insécurité et un désir de repli dans la sphère familiale (structurante et rassurante).

La délinquance caractérise ce qui menace l'ordre public, les transgressions qui la déterminent sont incriminées pénalement (ou du moins sont susceptibles de l'être). Ce sont des normes légales que les délinquants transgressent. C'est en premier lieu le constat de la violation d'un article de loi en usage qui définit l'acte de délinquance, dans une conception legaliste du phénomène. Les actes sont alors répertoriés dans les catégories de crime ou de délit, formes de non-respect des droits et devoirs de chacun envers autrui. Les infractions commises sont alors appréhendées par le biais d'un système pénal aux multiples composantes, selon le type de contentieux : police, justice, douanes, administrations fiscales. Cette définition offre un rôle majeur aux agents du système pénal et aux détenteurs du pouvoir juridique. La délinquance s'y trouve étroitement (et directement) liée au mode d'élaboration des règles. Mais cette définition paraît trop restrictive dans la mesure où se développent depuis deux décennies un mode de résolution des conflits liés à la délinquance sortant du domaine pénal. Il suffit de considérer les solutions alternatives se rapprochant d'un traitement social.

On voit que l'on ne peut empêcher un chevauchement des notions, les frontières entre ces différents types de déviance présentés ici étant parfois difficilement discernables, tant elles sont fluctuantes et mouvantes. Selon les exemples, on peut y discerner une certaine continuité ou non. Des connections existent entre elles et elles sont parfois étroitement imbriquées les unes dans les autres. La représentation graphique que nous proposons ici est partielle comme toute représentation peut l'être dans la mesure où elle tord la réalité, la simplifie. Mais elle nous a permis de positionner et classer les critères de définition pour apporter un éclairage sur une certaine diversité de types de déviances.

L'étroite relation qui lie ces notions les unes aux autres peut inciter à un autre type de représentation graphique. On pourrait en effet imaginer un système de poupées Russes, s'emboîtant les unes dans les autres. Selon ce principe, la « délinquance » constituerait le noyau dur du schéma, tandis que la « marginalité » serait la notion la plus englobante ou globalisante. Le délinquant et la personne commettant un acte d'incivilité peuvent ainsi être caractérisés de marginaux, dans la mesure où ils agissent en marge de l'ordre social. Toutefois, une telle représentation graphique tendrait à systématiser un raisonnement qui ne doit pas l'être sous peine de créer un amalgame dans les définitions.

²⁵ J. Donzelot, "La nouvelle question urbaine", *Revue Esprit*,

²⁶ H. Lagrange, *La Civilité à l'épreuve*, Paris, PUF, 1995, p. 152.

III COMMENT INTERPRÉTER DANS CE CONTEXTE LES « CONDUITES À RISQUE » ?

L'histoire de nos sociétés occidentales contemporaines hantées par la sécurité a dévoilé un glissement dans le sens qu'on accorde au risque dans le domaine de la médecine mentale et du travail social : de la référence à une « dangerosité » (en tant que qualité d'une personne) on est passé à celle d'un risque (rejoignant la probabilité d'occurrence d'un fait)²⁷. Ce changement de paradigme a entraîné une modification dans le mode de traitement des problèmes socio-médicaux. Il ne s'agissait plus alors de traiter les sujets eux-mêmes mais davantage les facteurs rendant probables l'avènement de comportements indésirables. On aurait donc abouti avec cette transformation à une dépersonnalisation des soins et prises en charge dans un processus de rationalisation lié à une problématisation des événements en terme de risque.

Cette notion est souvent abordée dans le cadre d'une dualité entre un univers fini, caractérisé par la prévisibilité des événements, et, un environnement porteur de risque, dans lequel prédomine l'incertitude et l'absence de contrôle total de l'aboutissement d'un acte. Disant cela, on tend à tenir pour acquis la définition de ces deux espaces, leur délimitation. Or, les risques n'existent pas en dehors de l'expérience sociale des individus. Ils doivent être considérés comme étant « *un acte de parole performatif* » pour reprendre les termes de Denis Duclos²⁸, un mode de rapport au monde. Ils ne s'offrent pas à voir, ou à analyser comme un donné objectif car les craintes ne sont pas les mêmes d'une culture à une autre, ou même d'une classe sociale à l'autre. Un fossé existe entre les sociétés qui vivent dans la peur de s'exposer aux foudres de Dieu et celles où cette peur s'applique au risque lié aux nouvelles technologies industrielles. L'expression même de « conduite à risque » semble par ailleurs relativement récente dans son emploi intensif et particulièrement adapté à notre siècle prônant la prudence et la précaution. De nombreux auteurs déclarent que notre perception sociale du risque actuelle s'accompagne du sentiment que l'on a de vivre dans un monde plus dangereux qu'il ne l'était auparavant : « *Dans l'ambiance d'incertitude née de la crise sociale et culturelle amorcée dans les années soixante-dix le souci de sécurité a pris une dimension politique considérable, se muant même en idéologie sécuritaire* »²⁹.

²⁷ R. Castel, "De la dangerosité au risque", in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 47/48, juin 1983, pp. 119-127.

²⁸ D. Duclos, "Puissance et faiblesse du concept de risque", in *L'Année sociologique*, 1996, 46, n°2, pp. 309-337.

²⁹ D. Le Breton, *La sociologie du risque*, PUF, Que sais-je ?, 1995, p. 30.

Les « conduites à risque » désignent des actes ou comportements consistant à s'exposer à un danger très probable de se blesser, porter atteinte à son avenir et à celui d'autrui ou de mourir. Intentionnelles, elles peuvent être ponctuelles ou encore relever d'un véritable mode de vie. Leur trait commun tient au fait qu'elles mettent en jeu l'intégrité physique ou sociale de la personne dans sa confrontation à l'imprévu. Ces conduites sont plus ou moins violentes, peuvent toucher des domaines variés (médical ou social), ont des conséquences visibles à plus ou moins long terme et enfin peuvent être aussi bien passives (non intentionnelles) qu'actives (volontaires).

Construits socialement (et culturellement), comme le sont les normes et les déviances, certains comportements à risque peuvent être légitimés voire valorisés (connotés positivement, c'est la chance qui sourit aux audacieux, c'est également le risque encouru par l'aventurier qui marque ainsi sa bravoure et sa force) tandis que d'autres sont condamnés, combattus (citons l'exemple de certaines pratiques sexuelles exposant au risque de contamination par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) ou encore celui lié à une conduite dangereuse en voiture). L'ambivalence est grande autour de cette expression. Entre l'horreur, le jugement d'inconscience face aux conséquences d'un acte, et, l'attrait de l'inconnu, la valorisation du dépassement de soi en tant que trait de caractère et qualité personnelle.

Par ailleurs, les individus produisent leur propre hiérarchie de l'incertitude, du risque acceptable. Cette perception participe de leur relation avec autrui et met en jeu la question de l'estime de soi (de la « réputation », tout acte comporte un risque dans la mesure où il s'agit de ne pas perdre la face).

Considérer le risque (ou la notion de danger) en tant que construit social amène non seulement à appréhender la fluidité des frontières entre le prévisible et l'imprévisible³⁰, mais plus encore à approcher son rôle ou impact dans l'organisation des relations sociales. Car ce sont les conditions d'appartenance et les aires de responsabilité des individus qui s'agencent à partir des définitions de cette notion. Certains auteurs évoquent le lien qui existe entre l'engagement dans des activités risquées et le mode d'organisation d'une société. Lorsque celle-ci est structurée, stable (au niveau politique) et que ses membres reconnaissent aisément les rôles qui leur sont attribués et les liens sociaux qui les nouent les uns aux autres, les « dangers quotidiens » sont peu nombreux et les individus sont plus souvent incités à des prises de risques volontaires.

³⁰ Cet écart peut être approché par exemple à partir de la notion de danger : plus une situation (ou un résultat) sera prévisible plus un danger éventuel pourra être écarté. Des études ont révélé qu'il existe souvent des différences entre les estimations "savantes" (des experts) et les estimations "profanes" (émanant de la population) des dangers dans divers domaines, notamment dans le domaine technologique ou de la santé. Par ailleurs, il n'est pas rare que les experts ne soient pas d'accord entre eux (cf. les débats à propos des risques nucléaires).

Une distinction doit être faite de ce point de vue entre les risques encourus au cours d'activités professionnelles (risques subis pourrait-on dire) et les risques choisis, « posés comme une fin en soi ». Ces derniers peuvent être compris comme un désir de tester des limites, un « *espace de souveraineté* »³¹. Quelle qu'en soit l'importance, ils ne sont pas liés à une perception du danger qui serait objectivée, mais issus de la subjectivité des représentations sociales et culturelles. C'est ce qu'omettent les théories économiques reposant sur l'utilitarisme et la rationalité des décisions. De manière générale, elles tendent à minimiser l'importance de la psychologie individuelle dans la prise de risque³². Cette dernière ne correspond pas à une stratégie simple en vue du meilleur gain possible, son analyse nécessite d'intégrer des données afférentes au regard porté par l'individu sur l'action (à son interprétation et sa valeur aux yeux de la personne), au plaisir procuré par l'acte et à la présence d'un groupe de pairs lors de son accomplissement mais également à la compréhension particulière de la transgression et à son désir de réalisation (sa valorisation). Ces variables davantage liées à « l'affecte » (fruit d'une manière d'être au monde) permettent en grande partie de comprendre pourquoi une personne, pourtant avertie du danger, prendra tout de même un risque (la connaissance d'un risque pouvant parfois inciter à adopter une conduite dangereuse).

Le risque ainsi appréhendé, comment se définissent les « conduites à risque » et comment sont-elles perçues par la collectivité ? Si l'on admet que ces pratiques renvoient à un besoin d'émancipation du quotidien ou plus largement à une nécessité de dépasser la contrainte et de donner la priorité au spontané (avec toute la marge d'imprévu qu'il suppose), on peut se demander si ces aspirations sont considérées comme socialement légitimes, c'est-à-dire si elles ne viennent pas heurter un ordre collectif. En somme, ces « conduites à risque » sont-elles déviantes ? L'affrontement délibéré au danger (ou l'attrait du vertige) est-il acceptable ?

Nous l'avons dit, certaines pratiques à risque sont valorisées et même fascinent lorsqu'elles sont perçues comme des performances dans une quête de sensations extrêmes. Ce sont alors des activités sportives traditionnelles telles que la tauromachie ou encore la course automobile, mais aussi des activités plus récentes telles que la glisse ou le saut à l'élastique qui visent l'exploit. Ces pratiques contrôlées par une technicité acquise, apprise au cours d'expériences ont été érigées en disciplines, avec un entraînement surveillé. Elevées au rang de sports, elles ne peuvent être définies comme étant des déviances au sens où nous l'entendons ici, dans la mesure où elles sont organisées selon des règles reconnues et

³¹ D. Le Breton, op. cit. p. 39.

³² On peut faire le même reproche aux analyses culturalistes portant sur le risque, même si le contexte social et culturel est plus largement intégré dans les études relevant de ce courant. Citons à ce propos les travaux réalisés par Mary Douglas qui a cherché à comprendre les processus par lesquels des individus identifient des dangers dans le contexte de la vie courante, M. Douglas, A. Wildavsky *Risk and culture. An essay on the selection of technological and environmental dangers*, Berkeley, University of California Press, 1983.

légitimées. Elles bénéficient de garanties de sécurité. Ainsi, la mise en danger de soi y est minimisée du fait du contrôle exercé par la communauté des pratiquants.

La prise de risque au cours d'activités se révèle également par sa fonction pédagogique. Dans les années quatre-vingt, nombre d'entreprises ont ainsi organisé des stages de formation « out door » pour leurs cadres et dirigeants. Mis à l'épreuve lors d'exercices dits « à risque », les employés apprennent à faire confiance au groupe et à prendre des décisions dans l'urgence sans avoir la maîtrise des différents paramètres. Les « conduites à risque » sont valorisées ici dans le sens où elles poussent à la mobilité, à la remise en question. L'expérience de la peur (et son dépassement) lors des exercices jugés particulièrement dangereux doivent permettre une meilleure confiance en soi. Il arrive même que les participants se révélant trop frileux ou peureux face aux épreuves soient remerciés. La capacité d'affronter le risque (d'en prendre) est alors érigée en véritable compétence professionnelle.

D'autres activités à risque provoquent la réprobation. Valorisant le plaisir des sensations fortes, elles ont pour unique principe la provocation et la recherche de l'ivresse dans la défiance de la mort. Si elles peuvent être parfois assimilées à des performances physiques dans la mesure où elles entraînent le corps vers un dépassement de soi, elles ne se définissent pas sur le terrain de la professionnalité comme les activités précédemment évoquées³³. Les préoccupations face à ce type de conduites se tournent couramment vers les jeunes. La période de tâtonnement entre plusieurs séries de repères que constitue en général l'adolescence se définit bien souvent comme une période d'expérimentations nouvelles. Parmi celles-ci, la prise de risque dans les conduites représente une voie privilégiée par certains dans une recherche d'autonomie (cf. les conduites dangereuses en voiture ou même en VTT, la consommation de drogue). Déviantes, ces conduites le sont certainement dans la mesure où elles s'écartent de toute norme de sécurité et suscitent ainsi la réprobation collective. Elles sont menées dans un contexte d'inachèvement d'un apprentissage, d'une socialisation en pleine mutation. Le jeune, vulnérable, ne perçoit pas toujours le danger auquel il s'expose en défiant les règles et normes sociales établies. Contrairement aux activités précédemment évoquées, ces conduites sont totalement incontrôlables et se traduisent par une mise en danger de l'auteur lui-même mais aussi parfois des autres, spectateurs « victimes » de ces exploits. La déviance provient alors du caractère irraisonné (non-raisonnable ou irresponsable) des actes, rendant une place privilégiée au hasard. Les individus transgressent toute règle de sécurité et il arrive que ces actes ne prennent une valeur aux yeux de leurs auteurs que du fait de cette

³³ On notera par ailleurs que dans le premier cas on parle bien de "pratiques" qui requièrent une certaine expérience et un apprentissage tandis que dans le second le risque est expérimenté sous la forme de "conduites". Les "conduites à risque" renvoient davantage au caractère désordonné, irraisonnable et inconscient des motivations en œuvre dans les actes.

transgression (qu'elle soit légale en cas d'usage de drogue par exemple, médicale avec le tabac ou encore sociale avec l'alcool).

Comment situer ces conduites par rapport aux notions que nous avons évoquées plus haut ?

Les prises de risques ne sont donc pas toutes jugées de façon similaires. Le contexte dans lequel les conduites sont menées conditionne en grande partie leur appréhension. Pour qu'elles soient qualifiées de déviantes il faut non seulement qu'elles mettent en danger la personne qui les produit mais également qu'elles ne puissent pas être contrôlées ou encadrées par un ensemble de règles. C'est le cas par exemple de la vitesse au volant. Conduire vite représente un risque, mais à l'occasion d'une course automobile, cette pratique n'est pas considérée comme une déviance (elle est au contraire conforme aux normes propres à ce sport). A l'inverse une personne qui dépassera la limitation de vitesse sur une nationale par exemple prendra non seulement un risque mais sera en outre qualifiée de déviante du fait qu'elle aura transgressé une règle du code de la route. En résumé, lorsqu'elles sont non conformes aux prescriptions normatives, les conduites à risque rejoignent le domaine de la déviance.

Ainsi, les conduites à risque peuvent conduire à la délinquance lorsqu'elles se caractérisent par des infractions aux lois pénales. Elles peuvent relever des incivilités lorsqu'elles constituent des menaces envers l'ordre civil. Mais elles peuvent également être le fait de marginaux, et être constitutives de cette marginalité lorsqu'elles se caractérisent par des fugues (le risque encouru dans l'errance). Ces conduites sont donc transversales aux formes de déviations que nous avons évoquées. Plus encore, on peut considérer que ces types de déviations sont par définition et en soi des conduites à risque dans la mesure où une sanction constitue un risque, quelle qu'en soit la nature. Celui-ci se situant aussi bien dans l'excès, la recherche du spectaculaire que dans l'abandon de soi. Selon ce principe toute conduite déviante serait une conduite à risque au sens où ses conséquences engendrent un désordre préjudiciable non seulement pour l'environnement mais aussi pour l'individu lui-même.

IV UNE INTERPRÉTATION DE LA TYPOLOGIE DES JEUNES FACE AUX RISQUES AU REGARD DE CES DÉFINITIONS

Les paragraphes précédents montrent bien la complexité des notions abordées dans le travail réalisé sur les rapports aux risques. En particulier, ils conduisent à remettre en cause le concept de déviance tel que nous l'avons présenté. Dans l'approche interactionniste, la déviance est une notion relative, dans la mesure où c'est le jugement social, la sanction, qui permet de définir l'acte comme déviant. Les actes que nous avons qualifiés de déviants lors de l'étude font alors l'objet de volonté de transgression de la part du jeune, mais aussi de sanctions sociales très hétérogènes. Plus que le classement des actes en fonction de leurs circonstances (festives ou autres) et de leurs caractères déviants, un mode de classement possible est celui selon la nature de la transgression qu'ils constituent, et donc finalement du concept de risque auquel ils se rattachent³⁴. On peut alors distinguer³⁵ :

- La transgression médicale. Sous ce terme, nous incluons tous les indicateurs qui mesurent une prise de risque physique : les actes violents, les ivresses, la consommation de drogue douce.
- Les transgressions sociales. Il s'agit ici des actes qui renvoient à la transgression d'une norme sociale, non sanctionnée par la loi. Dans cette catégorie, nous classons le fait de fumer dans des lieux non fumeurs, les ivresses fréquentes, le fait de s'absenter du travail ou des cours sans justification, les comportements violents.
- Les transgressions légales : il s'agit des actes légalement interdits, comme la consommation de drogue douce ou le fait de fumer dans des lieux non fumeurs.

Ces différentes catégories restent arbitraires. Elles font référence à des niveaux explicatifs des comportements différents mais en même temps, certaines questions restent transversales.

³⁴ C'est ici l'idée, transversale à notre étude, qu'une transgression est aussi un risque, dans la mesure où la transgression implique une possibilité de sanction, qu'elle soit physique, pénale ou sociale.

³⁵ Cette distinction est inspirée des travaux de Marie Choquet. voir par exemple Choquet M. « *Prise de risques ?* », dans *Adolescence plurielle*, ouvrage collectif sous la collection de Marie Choquet e Christiane Dressen, édition du CFES, 1996.

IV.1 L'interprétation de l'analyse en correspondances multiples

Quelques précisions méthodologiques

Les comportements à risque sont abordés à partir de 15 variables. Chacune de ces variables peut être considérée comme un axe, ou comme une droite, sur laquelle la position des personnes est donnée par leur réponse. Par exemple, un jeune ne fumant pas aura une coordonnée de 0 sur la droite représentant les fumeurs ; un jeune ne fumant jamais dans les espaces non fumeurs une coordonnée de 1 ; et un jeune fumant dans les lieux non fumeurs une coordonnée de 2. Les personnes interrogées constituent ainsi un nuage de points dans un espace dont la dimension est égale au nombre de variables utilisées dans l'analyse (ici 15).

L'Analyse des Correspondances Multiples (ACM) permet de projeter ces points dans des espaces de dimension plus faible afin de les visualiser. Les nouveaux axes construits, qui sont en fait des combinaisons linéaires des variables initiales, sont ceux qui déforment le moins la structure de l'échantillon (le nuage de points). La représentation graphique des variables sur un plan montre alors leurs relations et la façon dont elles structurent l'échantillon.

La Classification Ascendante Hiérarchique (CAH) construit des catégories de personnes possédant des caractéristiques homogènes : elle rapproche les individus qui ont les projections les plus proches sur l'ensemble des axes de l'analyse des correspondances multiples. Grossièrement, aux modalités proches des différentes variables (dans le sens où leurs projections sur les axes sont proches), elle associe un groupe d'individus prenant ces modalités.

Les deux schémas suivants représentent la projection des variables utilisées lors de l'analyse des correspondances multiples sur les deux premiers axes factoriels.

Les variables utilisées pour construire les indicateurs d'appréciation de ses compétences psychologiques et sociales ont été mises en supplémentaires afin d'apparaître également sur le graphique pour mieux comprendre quelles sont les questions qui ont déterminé ces deux indicateurs. Les indicateurs utilisés ici proviennent de l'indicateur de Duke. Cet indicateur est un indicateur de qualité de vie. Il s'inscrit dans la lignée de la réflexion d'une santé qui n'est plus entendue simplement dans sa dimension physique, mais dans un contexte plus global « la santé n'est pas seulement l'absence de maladie, mais un état de bien-être physique,

psychologique et social ». ³⁶ Historiquement, les indicateurs de qualité de vie ont d'abord répondu au souci qui émerge face à la réduction de la mortalité liée à certaines pathologies, de prendre en compte la qualité de la survie des patients, et pour cela, d'intégrer des dimensions de bien-être ressenti, tant physique que psychologique ³⁷.

Le profil de qualité de vie de Duke est constitué de 17 questions, pouvant être regroupées en 5 dimensions : physique, mentale, sociale, santé perçue et incapacité. Chacune de ces dimensions ayant fait l'objet d'une validation et pouvant donner lieu à un calcul de score séparé de l'indicateur global, nous en avons isolé 3, qui nous intéressaient plus particulièrement dans le cadre de notre étude : la dimension mentale, sociale et la santé perçue. L'échelle finalement utilisée est inspirée des travaux du CFES, qui ont permis de valider l'usage français, par téléphone, de l'indicateur de Duke (qui est à l'origine destiné à être auto administré, et est en langue anglaise). Pour chacune des deux dimensions dont il est question, les items finalement utilisés sont les suivants :

- pour la dimension « mentale » ³⁸
 - je me trouve bien comme je suis
 - je me décourage trop facilement
 - j'ai du mal à me concentrer

- pour la dimension sociale
 - je ne suis pas quelqu'un de facile à vivre
 - je suis content de ma vie de famille
 - je suis à l'aise avec les autres

La dimension « mentale » mesure donc à la fois l'estime de soi et la perception que la personne interrogée a de ses capacités à persévérer. Elle se rapproche ici d'un indicateur d'estime, ou d'appréciation de ses compétences. Il est d'ailleurs à noter que le choix des questions s'explique par l'origine de l'indicateur, qui visait à mesurer l'effet d'un traitement curatif sur la qualité de vie des patients. Le découragement, les facultés de concentration pouvaient en effet être des dimensions affectées par le traitement.

³⁶ Définition de l'OMS.

³⁷ Voir en particulier « baromètre santé adulte 95-96 » éditions du CFES, 1997, p71-73.

³⁸ Le terme « dimension mentale » ou « santé mentale » est celui employé par les concepteurs de l'instrument français. Il peut paraître un peu excessif, le terme « santé psychologique », ou, nous le verrons « appréciation de ses compétences psychologiques » étant peut-être plus proche de ce que mesure l'instrument. L'hésitation sur les termes pour désigner cette « dimension mentale » illustre par ailleurs un propos que nous aurons au cours de la partie suivante : de tels indicateurs n'ont pas un sens intrinsèque, mais ce sens dépend du contexte et de l'interprétation du chercheur.

La dimension sociale mesure la perception que la personne interrogée a de ses compétences sociales et de la qualité de ses rapports aux autres.

Les variables soulignées sont celles qui contribuent le plus à la création des axes des abscisses (axe 1 et axe 3). Les variables en italiques gras sont celles qui contribuent le plus à la création des axes des ordonnées (axe 2 et axe 4).

L'axe 1 apparaît comme l'axe des transgressions, principalement médicales et sociales : il oppose ainsi d'une part les personnes prenant soin de leur santé (ne fument pas, ne sont jamais ivres, n'utilisent pas d'auxiliaires) aux personnes qui adoptent des comportements d'une part préjudiciables à leur santé, d'autre part qui constituent une transgression sociale : ivresses fréquentes, consommation de drogue douce, absence sans justification, participation à des bagarres, recours aux auxiliaires lors des fêtes. Ces indicateurs font également référence aux comportements festifs, cependant, ils apparaissent liés ici plus à des comportements de santé (ivresses, cigarettes) qu'aux fréquences des sorties et sont donc considérés ici comme montrant une « transgression médicale », voire sociale pour l'ivresse et les drogues douces.

Le deuxième axe est à la fois un axe de comportements violents et d'appréciation de ses compétences psychologiques : de nombreuses variables contribuent à sa formation, en particulier celles ayant trait aux comportements violents et à l'absence de comportements de transgression médicale, mais aussi celles ayant trait à une très mauvaise appréciation de ces compétences psychologiques d'une part, à une très bonne appréciation d'autre part.

Ainsi, du côté des valeurs positives, on retrouve le fait de casser ou de frapper lors de colère, de participer à des bagarres, mais aussi de ne pas utiliser d'auxiliaires lors des fêtes, de ne pas déclarer d'ivresses et enfin d'avoir une très mauvaise appréciation de ses capacités psychologiques.

Le troisième axe représente d'une part les comportements festifs (ivresses fréquentes, fort recours aux auxiliaires lors des fêtes), d'autre part la mauvaise appréciation de ses capacités sociales, s'exprimant par des comportements corporalisés ou intériorisés : les recours aux auxiliaires, les ivresses sont rares, par contre, le recours aux médicaments est important.

Le quatrième axe enfin, oppose la mauvaise appréciation de ses compétences psychologiques et sociales aux comportements violents.

Différents enseignements peuvent être tirés de ces projections en ce qui concerne la signification des indicateurs utilisés :

- L'appréciation de ses propres compétences mentales semble principalement déterminée par la question « vous vous trouvez bien comme vous êtes », celle sur ses compétences sociales par la question « vous vous sentez à l'aise avec les autres », et, dans une moindre mesure, « vous êtes content de votre vie de famille ». Cette remarque confirme la portée d'estime de soi ou d'acceptation de soi des indicateurs utilisés.
- Les discussions avec les parents, et surtout le fait de se sentir compris et écouté sont très corrélés aux indicateurs d'appréciation de ses capacités psychologiques et sociales. En particulier, le fait « de ne pas se sentir bien comme on est » est lié avec la perception d'une mauvaise écoute et d'une mauvaise compréhension des parents. Il n'y a sans doute pas un sens univoque à ces relations. La perception d'une mauvaise compréhension de ses parents revêt alors autant un statut d'indicateur de bien-être psychologique que de prégnance du cadre familial.
- Enfin, ces projections confirment le statut différent des actes de « déviances ». Si les transgressions sociales apparaissent effectivement liées aux transgressions médicales, ce n'est pas le cas des comportements violents. Les pratiques festives telles que nous les avons mesurées constituent alors une occasion d'exercer ces transgressions, sociales ou médicales.
- Il est enfin intéressant de remarquer que les comportements festifs tendant à l'excès (auxiliaires, ivresses systématiques, sorties très fréquentes en week-end) sont liés à une très bonne appréciation de ses compétences psychologiques et sociales. Au contraire, les comportements violents sont davantage déterminés par une faible appréciation de ses capacités. Des regards opposés portés sur soi amènent alors à des comportements déviants, mais de nature différente³⁹.

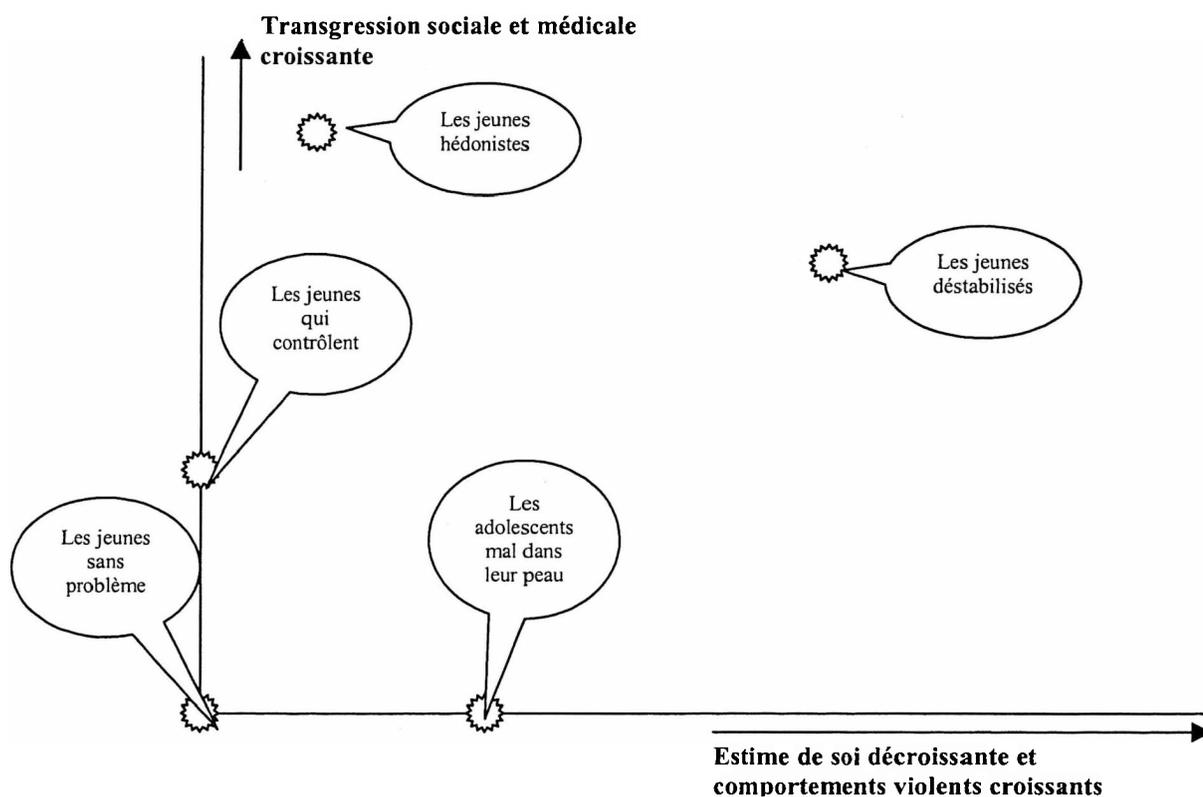
³⁹ Cette forte estime de soi des personnes manifestant des transgressions sociales et médicales, donc prenant des risques sociaux ou physiques, peut d'ailleurs être mise en relation avec la théorie du « locus de contrôle », qui distingue les personnes ayant un lieu de contrôle externe (ce qui leur arrive n'est pas lié à leur comportement) à ceux ayant un lieu de contrôle interne (ce qui leur arrive est de leur responsabilité). De nombreux auteurs ont alors montré que ce lieu de contrôle est relié à la fois à l'estime de soi et au rapport aux risques. Cette relation est alors à mettre en regard avec la propension que les jeunes « hédonistes » de notre étude, qui illustrent cette liaison entre estime de soi et comportements à risques, ont de considérer qu'ils n'ont pas à mettre en œuvre de comportement pour se préserver et à investir dans l'immédiat.

La typologie que nous avons établie distingue alors les jeunes d'une part selon l'estime de soi (l'appréciation portée à ses compétences psychologiques et sociales) et les comportements violents (en particulier, les groupes dans lesquels les jeunes sont les plus nombreux à avoir des comportements violents sont aussi ceux dans lesquels les jeunes ont l'estime de soi la plus faible), d'autre part selon les transgressions sociales et médicales (même si dans le cas du deuxième groupe, les jeunes « qui contrôlent », il s'agit plus de comportements festifs que de transgression sociale ou médicale).

On peut alors répartir les groupes de notre typologie sur cette double échelle de la façon suivante :

Schéma n° 2

Une visualisation de la typologie



Source : enquête CRÉDOC, Prévention Routière, FFSA / 1999

IV.2 Le sens de la typologie selon les éclairages sociologiques de l'anomie et de la déviance

La typologie mesure donc des comportements et des attitudes que nous pouvons supposer être des réponses à une absence de cadre familial ou social, et qui auront des conséquences sur la prise de risque notamment routier. Ces comportements et ces attitudes sont alors de deux sortes : celles qui s'expriment sous formes de comportements à risques physiques (transgression médicale) et sociaux (transgression sociale) - les comportements festifs « excessifs » appartiennent à cette dernière catégorie -, celles qui s'expriment sous formes d'une faible estime de ses compétences mentales et sociales, accompagnées de comportements violents. Ces deux formes de réaction n'étant d'ailleurs pas exclusives, les jeunes « déstabilisés » notamment les concilient.

Ce classement des jeunes interrogés selon cette double échelle a alors permis de faire émerger des comportements différenciés au-delà des variables ayant servi à construire la typologie : en particulier, le rapport à la santé et le rapport à la loi mais aussi les craintes exprimées, les justifications des comportements sont très différents selon les groupes.

Finalement, la typologie semble donc bien mesurer une variable latente, exprimer des dimensions qui excèdent la simple agrégation des indicateurs utilisés (les jeunes déstabilisés ne sont pas simplement mal dans leur peau, ne cumulent pas seulement les transgressions. Ils sont aussi souvent marqués par un faible cadre familial, sont en attente d'insertion professionnelle, ont un rapport à la loi et à la santé marqué à la fois par l'anxiété et le refus de prendre en compte le futur, ...). Cette variable latente peut effectivement être interprétée au regard des définitions de l'anomie et de la déviance des différentes approches théoriques :

- A la fois subjectiviste, en particulier parce que les indicateurs utilisés sont formulés de manière à mettre l'individu au centre de l'interrogation. Les jeunes « hédonistes » et les jeunes « déstabilisés » peuvent alors être qualifiés de jeunes « anomiques » dans le sens où ils cumulent des comportements traduisant un mode de vie sans prégnance de normes sociales ;
- mais aussi objectiviste : la typologie traduit alors une réaction différenciée des jeunes à une situation particulière de moindre contrôle social : vide statutaire, chômage, familles désunies,

DEUXIÈME PARTIE
LES INDICATEURS STATISTIQUES
QUELLE MESURE DES COMPORTEMENTS À RISQUES ?

La partie précédente a permis de resituer les concepts utilisés dans l'étude réalisée sur les comportements des 15 à 25 ans face aux risques dans la théorie sociologique.

Elle souligne en particulier la relativité des concepts utilisés :

- D'une part ceux-ci peuvent avoir un sens différent selon les approches théoriques utilisés ;
- D'autre part, des concepts comme la déviance sont définis par rapport à une norme sociale ;
- Enfin ces concepts sont très hétérogènes, recouvrent des actes ayant « une gravité », ou encourageant des sanctions variables dans leur nature (physique, sociale, pénale) comme dans leur importance.

Ces concepts apparaissent donc « latents », dans la mesure où ils ne sont pas reconnus, conscients, chez les personnes, ou les groupes de personnes, concernées. Leur mesure ne peut donc qu'être indirecte.

Les statistiques appliquées aux sciences sociales utilisent plusieurs types d'indicateurs :

- Des indicateurs dits objectifs, fondés sur des agrégats nationaux. Il s'agit alors de mesurer comment se situent les individus par rapport à l'ensemble de la société, que ce soit en termes d'état de santé, de niveau de vie, de qualité de vie, Ce peut être par exemple la comparaison des revenus par rapport au seuil de pauvreté, l'état de dépendance physique et mentale par rapport à une échelle de dépendance objective, l'utilisation des catégories socioprofessionnelles,
- Des indicateurs dits subjectifs : la situation de l'individu est mesurée par la perception qu'il en a. La justification de leur utilisation est fondée sur l'argument que la situation vécue par l'individu (par exemple le bien-être, ou la qualité de vie) se réfère avant tout à une situation expérimentée, que la personne en question est la mieux à même de juger.

Ces deux approches ne sont pas concurrentes, mais complémentaires. Elles sont en général utilisées conjointement.

- Les indicateurs « objectifs »: la mesure de la délinquance dans une zone donnée, ou à une période donnée

Dans le cadre de la définition de la déviance donnée par Howard S. Becker » (« la déviance n'est pas une qualité de l'acte commis par une personne, mais plutôt une conséquence de l'application, par les autres, de normes et de sanctions à un transgresseur, ...) les indicateurs

objectifs la mesurant peuvent être par exemple, le nombre de plaintes enregistrées, le nombre d'infractions commises, le nombre de jeunes suivis par les services sociaux, ... Plus que d'une mesure de la déviance, il s'agit cependant ici d'une mesure de la délinquance, dans le sens où les chiffres comptabilisés officiellement sont ceux correspondant à une transgression légale.

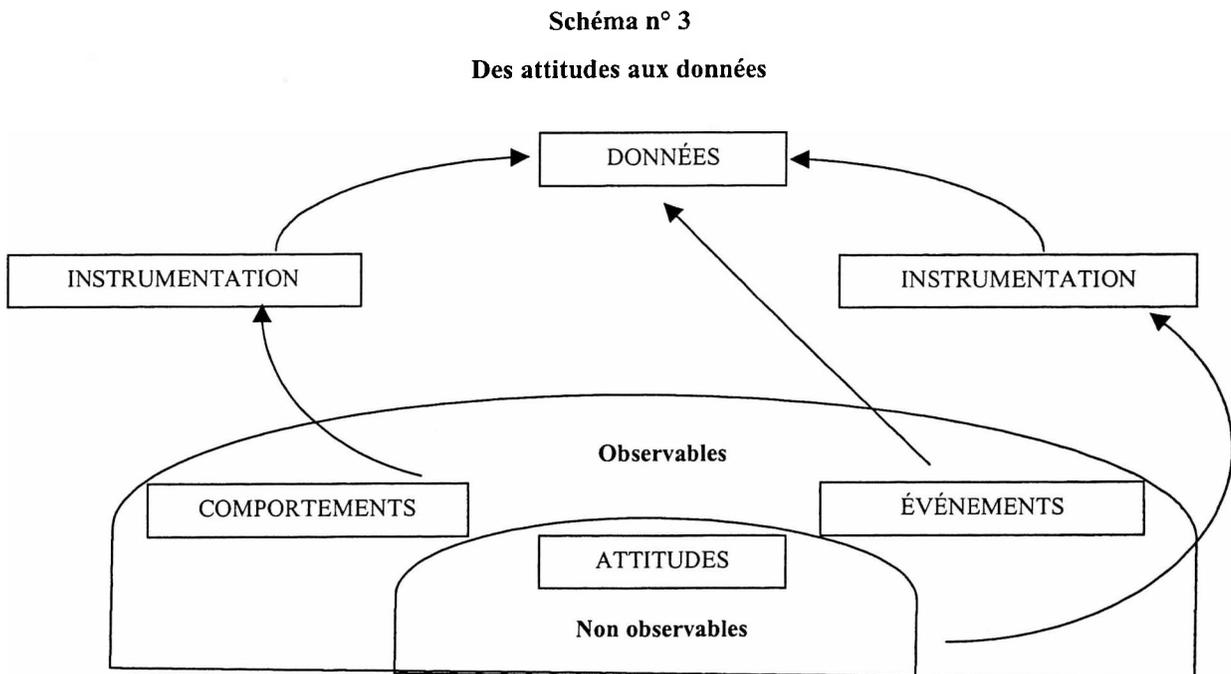
Ces indicateurs ont fait l'objet d'un certain nombre de critiques. Les actes enregistrés dépendent de normes judiciaires (enregistrement des délits), ou bien de normes sociales (le nombre de plaintes ne dépend pas que du nombre d'actes commis, mais aussi de l'acceptabilité sociale de ces actes qui fera que ces derniers feront ou non l'objet de plaintes). Ainsi, une augmentation du nombre de plaintes ou de délits enregistrés peut provenir d'une baisse de l'acceptabilité sociale, ou d'une augmentation des moyens policiers, et non d'une augmentation de la délinquance elle-même. Cependant, la déviance étant elle-même définie en fonction des normes sociales, ces enregistrements peuvent constituer des bons indicateurs au moins de la délinquance.

Ces indicateurs mesurent alors l'importance de la délinquance dans une zone géographique donnée, ou à un moment donné.

- Les indicateurs « subjectifs » : la caractérisation des individus

L'utilisation des indicateurs subjectifs pose la question de la formulation des questions, et, plus généralement, du sens qu'y mettent les personnes interrogées et à partir duquel elles construisent leurs réponses. Elle pose également celle de la mesurabilité des concepts que l'on veut obtenir. La déviance, par exemple, n'existe qu'au sens de variable « latente » : c'est un concept relatif, qui n'a pas de sens en lui-même pour la personne interrogée, et qui n'est pas directement observable. Par contre, un certain nombre de comportements pouvant être qualifiés de déviants sont observables et peuvent permettre de mesurer la déviance.

Cette approche est particulièrement balisée dans le cadre de la mesure des attitudes. Le schéma suivant, emprunté à Philippe Baumard et Jérôme Ibert, résume bien la démarche utilisée :



Source : P. Baumard, J. Ibert « Quelles approches avec quelles données ? », in *méthodologie de la recherche en gestion*, R.A. Thiérart (ed), Nathan, 1998

Le problème de la mesure se décompose alors :

- au choix des comportements et des événements permettant d'observer les attitudes,
- à l'instrumentation permettant de passer des attitudes des comportements et événements aux données.

Les indicateurs obtenus permettent de classer les individus, de façon discrète ou continue, en fonction d'une attitude donnée.

Dans le cadre des travaux réalisés par le CRÉDOC, c'est en particulier la production des données objectives qui est questionnée. Le présent chapitre a pour objet d'apporter un éclairage critique à la notion d'attitude d'une part, aux instrumentations utilisées d'autre part.

I LE CONCEPT D'ATTITUDE

Le concept d'attitude s'est développé dans le courant de la « psychologie sociale ». Une de ses premières définitions est celle donnée par Allport (1924) « *la psychologie sociale a pour objet l'étude des relations réelles ou imaginées de personne à personne dans un contexte social donné* ». Il s'agit donc d'appréhender la vie sociale par les interactions entre les personnes, la réalité sociale comme « *un système de relations composées de différences nombreuses et variées : différences d'idées, de sentiments, de classes, de sexes, de jugements, ...* »⁴⁰. Elle analyse ainsi les interactions interpersonnelles (attraits, hostilités, affections,) et les changements d'attitude liés à ces interactions, les phénomènes de groupe, les interactions entre individus et la société, la formation des catégories sociales ou encore des représentations sociales,

La psychologie sociale se veut d'abord une science expérimentale. C'est une « *discipline qui réclame d'être mieux connue et où l'expérimentation constitue la part la plus dynamique et la plus féconde d'un point de vue conceptuel* »⁴¹ (Moscovici, 1972). Le chercheur ayant formulé une hypothèse de réponse d'un individu à un stimulus donné, il s'agit de choisir la forme du stimulus et de mesurer la réponse afin de tester si elle correspond à l'hypothèse. Le terme de réponse se réfère ici à la notion de comportement dans un sens très large : il peut s'agir de perceptions, de sensations, ou encore de capacités comme la mémorisation par exemple. Le concept d'attitude s'est donc développé par une double réflexion :

- d'une réflexion sur le rapport entre stimulus et comportement,
- d'une réflexion sur la mesure des comportements.

1.1 La définition du concept d'attitude et les hypothèses sur le rapport entre stimulus et comportement.

Pour le behaviorisme strict, le stimulus implique le comportement. Les facteurs qui font que pour un même stimulus, les comportements sont différents selon les individus revêtent alors un caractère de boîte noire. Depuis la fin du 19^{ème} siècle, le concept d'attitude est utilisé pour

⁴⁰ Gustav Nicolas Fischer « *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale* », Presses de l'université de Montréal, 1988.

⁴¹ « *Introduction à la psychologie sociale* », ouvrage collectif sous la direction de Serge Moscovici, Librairie Larousse, 1972.

« ouvrir » cette boîte noire. Cependant, il reste très flou, comme le montre la pluralité des définitions et des utilisations.

Ainsi, les définitions des dictionnaires de langue française ne relient pour la plupart la notion d'attitude qu'à, de manière plus ou moins directe, l'état de tension musculaire, ou la posture. Seul le Petit Robert mentionne une autre acceptation « *disposition à l'égard de quelqu'un ou de quelque chose ; ensemble de jugements et de tendances qui poussent à un comportement* ». C'est pourtant cette définition qui est la plus proche du concept devenu central en psychologie sociale.

Depuis le début de son utilisation, il a fait l'objet de nombreuses définitions. Toutes relient l'attitude à une « prédisposition à l'action » mais diffèrent sur la question de savoir comment relier l'attitude au comportement et à la personnalité de l'individu. Le débat porte principalement sur le caractère « général » ou « spécifique » de l'attitude, sur son caractère durable et latent, ou bien provisoire et applicable seulement à une situation donnée intéressant l'individu. L'hypothèse que les attitudes sont composées à la fois d'un facteur particulier à l'individu mais général dans le sens où elles ne dépendent pas du stimulus et d'un aspect spécifique, c'est à dire se différenciant selon le stimulus, est soutenue par Spearman⁴². Cette hypothèse a alors pour conséquence qu'en réponse à un même signal, le comportement d'un individu déterminé par l'attitude, dépendra à la fois d'un aspect spécifique à l'individu, mais indépendant du stimulus, et d'un aspect spécifique à la fois à l'individu et au stimulus.

En 1935, Allport⁴³ propose une définition de l'attitude sur laquelle se forme un consensus « *c'est un état mental et neuropsychologique de préparation à l'action, organisé à travers l'expérience, exerçant une influence directive et dynamique sur le comportement* ». Plus précisément, le consensus porte sur deux termes clés pour le concept, que l'on retrouve dans la plupart des définitions et qui montrent bien l'hypothèse d'une composante à la fois générale et spécifique aux situations de l'attitude :

- L'attitude est une prédisposition à adopter un comportement.
- L'attitude est représentée par la cohérence des réponses d'un individu à une situation sociale.

⁴² Les arguments étayant cette hypothèse sont exposés dans « *Les aptitudes de l'homme* », Spearman, 1926, « *a technique for the measurement of attitudes* », in archives of psychology, Likert, 1932.

⁴³ Allport « *Attitudes* », in « *handbook of social psychology* », Worcester Mass, Clark University Press, 1935.

Ces définitions ont également pour conséquences de définir l'attitude comme :

- Un concept probabiliste (dans la mesure où l'attitude est une prédisposition à adopter un comportement, mais que ce comportement dépend aussi d'autres facteurs, comme les capacités, ou les désirs de l'individu de mettre en œuvre ce comportement).
- Un concept durable, dans la mesure où il est composé d'un facteur général, qui ne dépend pas de la situation. C'est même un concept latent, car il ne dépend pas de la conscience qu'en a l'individu.

« Importé » en France au début des années 30, c'est notamment le caractère de « prédisposition durable et latente » de l'attitude qui est débattu. Le symposium de Bordeaux, réunit en 1935 de nombreux psychologues qui ne reconnaissent finalement pas l'aspect durable et latent du concept et le circonscrivent comme appartenant au domaine de la psychologie sociale.

C'est finalement Stoetzel, en 1943, puis Moscovici, en 1962 qui reconnaissent à l'attitude « *le statut d'une variable latente, aussi bien comme orientation que comme structure liée aux comportements, sa qualité prédictive étant conçue sous un mode probabiliste* »⁴⁴. Le fait de le concevoir comme un concept probabiliste vient nuancer la constance du concept.

Finalement, ces différentes hypothèses, qui font de l'attitude une prédisposition latente à la fois générale et spécifique, reliant le stimulus (ou la situation) au comportement, vont permettre la mesure des attitudes en particulier par la construction d'échelles du même nom.

1.2 La mesure de l'attitude

La définition de l'attitude en tant que prédisposition latente, cachée, rend impossible son observation directe. En revanche, les hypothèses exposées précédemment, de durabilité et de caractère à la fois général et spécifique impliquent qu'elle est mesurable par le biais des comportements. L'attitude étant à la fois générale (c'est-à-dire dépendant de l'individu et non du stimulus) et spécifique (c'est-à-dire dépendant de l'individu et du stimulus), ou encore, pour reprendre les thèmes cités précédemment, « représentée par la cohérence des réponses d'un individu à une situation sociale », elle peut être évaluée à partir de la relation stimulus-comportement, le stimulus étant décidé par le chercheur, le comportement étant observé. En

⁴⁴ Victor Alexandre, in « des attitudes aux attributions », Jean Claude Deschamps, Jean-Léon Beauvois, Presses universitaires de Grenoble, 1996.

effet, si l'attitude était seulement générale, c'est-à-dire si elle ne dépendait que de l'individu et pas du stimulus, il serait bien entendu impossible de trouver un ensemble de comportements permettant de la définir. Inversement, si l'attitude n'était que spécifique, c'est-à-dire ne dépendant que du stimulus et de l'individu, elle ne serait pas non plus mesurable puisqu'à chaque comportement proposé, correspondrait une attitude donnée.

Cependant, l'attitude est aussi un concept probabiliste (« c'est une prédisposition à adopter un comportement »). Le comportement dépend de plus d'autres facteurs que de l'attitude (et en particulier de facteurs plus circonstanciels, comme le désir d'adopter le comportement). La mesure de l'attitude ne peut alors se satisfaire de l'observation d'un seul comportement, mais doit prendre en compte plusieurs schèmes stimulus-comportement supposés se référer à une même attitude. Deux méthodes sont alors utilisées pour observer ces rapports stimulus-comportement :

- En « laboratoire » : il s'agit d'une démarche qualitative, dans la mesure où le nombre d'individus est restreint et où l'observation du chercheur est prédominante. « Les sujets » sont placés dans des contextes particuliers, dépendant bien entendu de l'hypothèse de travail, le chercheur observant leurs comportements en réponse à cette situation et en déduisant la validité des hypothèses formulées sur les attitudes.

Exemple : En 1951, Asch⁴⁵ s'intéresse aux pressions du groupe sur un individu. L'hypothèse formulée est qu'un individu peut résister aux pressions d'un groupe et se fier à ses propres perceptions. L'attitude mesurée est donc ici l'indépendance ou la conformité par rapport aux groupes. L'expérience consiste à placer un « sujet naïf » au sein d'un groupe de « compères ». Tous sont appelés à juger de la longueur de lignes tracées. Le groupe de compères est unanime à prononcer un jugement erroné. L'individu naïf doit donc choisir entre sa propre perception et la perception unanime de l'ensemble du groupe. Asch se fonde sur les résultats de cette expérience (qu'il sera cependant conduit à affiner) pour différencier l'indépendance et la conformité selon un ensemble de facteurs psychologiques.

- Par le biais de questionnaires. Quoique les questionnaires soient parfois utilisés pour mesurer les attitudes lors d'expériences qualitatives, ils sont le plus souvent sollicités lors de recherches quantitatives. Il ne s'agit pas ici d'observer des comportements, mais d'interroger les individus. Plus que sur les comportements, l'interrogation porte en général sur les opinions, les jugements, les prévisions. En effet, ils sont d'une part supposés être plus liés à l'attitude que les comportements (qui, nous l'avons vu dépendent d'autres facteurs), d'autre part permettent un questionnement plus homogène (tous les individus n'ont pas la même expérience envers un comportement, selon qu'ils ont eu ou non à le mettre œuvre, et selon le contexte dans lequel ils l'ont effectivement mis en œuvre). Cette méthode par le biais de questionnaires mobilise alors l'hypothèse que les individus ont toujours une opinion se référant à l'attitude concernée, à exprimer sur le sujet qui leur est

⁴⁵ Solomon E. Asch « *Influence interpersonnelle. Les effets de la pression de groupe sur la modification et la distortion des jugements* », article traduit dans Claude Faucheux, Serge Moscovici, « *psychologie sociale et expérimentale* », Mouton, 1971. L'article original est paru in Guetzkov (ed) « *Groups, leadership and men* », Pittsburgh, Carnegie Press, 1951.

soumis, « *En d'autres termes, le sujet peut investir ou avoir investi un objet attitudinel ; le chercheur lui aussi peut créer un objet attitudinel sur le sujet, alors que ce dernier n'existe pas au niveau de sa réalité* »⁴⁶. Mesurer l'attitude à partir d'un ensemble de questions suppose alors que même si l'attitude n'existe pas au niveau conscient pour la personne interrogée, on peut trouver des questions ayant un sens, une réalité pour la personne et qui puissent permettre d'accéder à l'attitude. On rejoint ici le concept d'attitude comme « variable latente ».

⁴⁶ Michel Sylin, Michel Dufranne « *Représentations : illustration dans des contextes de formation professionnelle et d'Enseignement Assisté par Ordinateur* », Études et Travaux n°1, Institut des Langues Vivantes et de Phonétique, Université Libre de Bruxelles, décembre 1996.

II L'INSTRUMENTATION DES ATTITUDES

Ces mesures de l'attitude à partir de questionnaires utilisent donc des séries d'items, mesurant des opinions, des jugements, parfois des comportements, qui tous sont supposés se référer à une même attitude. Se posent alors deux questions :

- Celle de l'adaptation des opinions sélectionnées à l'attitude : les questions posées se réfèrent-elles effectivement à l'attitude que l'on veut mesurer ?
- Celle de l'agrégation des réponses aux différentes questions. La technique la plus simple est celle de la sommation (par exemple, on somme le nombre de fois où la personne interrogée se déclare d'accord avec les opinions qui lui sont soumises). Cependant, ceci suppose qu'une telle sommation ait un sens (c'est-à-dire que les items proposés sont homogènes, se réfèrent à des concepts similaires, ou encore à la même attitude). Ceci suppose également que l'on puisse accorder un poids aux différents items utilisés (des propositions différentes peuvent exprimer une même attitude, mais avec une intensité différente, dont la sommation doit tenir compte).

Alain Desrosières pointe certaines différences dans les méthodes utilisées pour les études statistiques sociologiques et françaises. Plus précisément, il distingue trois modèles de référence de la sociologie quantitative (références qui s'expliquent notamment par le contexte historique du développement de la statistique) : celui des sciences de la nature, celui des sciences de la vie et celui des sciences juridiques et politiques.

Le domaine des sciences de la nature est alors celui de la mesure, des données directement observables, celui des sciences de la vie est le domaine des variables latentes (atteignables uniquement de façon indicielle et indirecte, par l'intermédiaire d'autres observations). Ces deux modèles de référence utilisent des « *variables continues (...) et caractérisent tout l'univers étudié de façon uniforme. Elles peuvent être modélisées, ajustées à des lois de probabilité, comparées, corrélées, régressées, testées selon les méthodes de la statistique inférentielle* »⁴⁷.

Par contre, le traitement des données sur le modèle des sciences juridiques et politiques utilise des données « discrètes », fondées sur des catégories conçues pour qualifier les individus

⁴⁷ Desrosières A. « *les apports mutuels de la méthodologie statistique et de la sociologie* », communication aux journées de méthodologie statistique, INSEE, 11-12 décembre 1996. Les actes sont parus dans INSEE méthodes n°69-70-71, août 1997.

selon leur appartenance « sociale » au sens large, telle que la catégorie socioprofessionnelle, le statut matrimonial, le lieu de naissance, ... Alors que dans les modèles des sciences de la nature et de la vie, il s'agissait d'utiliser des résumés statistiques tels que la moyenne, la notion centrale utilisée ici est celle des classes d'équivalence.

La logique de la sociologie anglo-saxonne et en particulier américaine, caractérisée, nous le verrons, par la volonté de construire une science proche des sciences expérimentales, conduit les statisticiens d'Outre-Atlantique à privilégier les données continues alors que « *beaucoup de sociologues français, en revanche, peut être de culture plus historique et philosophique, ont résisté à cette idée de mesure continue. Ainsi, par exemple, les échelles de « prestiges sociales » construites à partir d'enquêtes d'opinion sur le métier, ont eu un grand succès en Amérique et en Grande-Bretagne, mais sont à peu près inconnues en France. En revanche, la nomenclature des catégories socioprofessionnelles a été particulièrement travaillée et utilisée en France, depuis Jean porte dans les années 1950* » (Desrosières, 1996, op. cité).

Ces deux logiques différentes se retrouvent dans la façon de mesurer et de traiter les attitudes : ces dernières, nous l'avons vu, sont observées par l'intermédiaire de comportements et d'opinions. L'approche anglo-saxonne privilégie alors l'agrégation de ces opinions sous forme de données continues, par l'utilisation d'échelles d'attitude et d'équations structurelles à variables latentes. L'approche française reste une approche fondée sur des données discrètes et sur l'utilisation de classes d'équivalence, notamment par l'utilisation de l'Analyse des Données.

II.1 Les échelles d'attitudes

II.1.1 La logique de construction des échelles d'attitudes

Le problème d'agrégation des comportements pour permettre la mesure de l'attitude est d'abord résolu dans la lignée des travaux de la psychophysique, qui, au début du vingtième siècle, établit que l'on peut classer les sensations déclarées par un individu en réponse à un stimulus physique. Des règles de plus en plus précises pour élaborer des échelles fiables de classement des réponses sont établies, notamment dans le cadre de l'équation de Thurstone⁴⁸. De telles méthodes assuraient que les perceptions et les opinions étaient mesurables : grâce aux travaux de Thurstone, il était possible non seulement de les classer, mais aussi de les quantifier. En 1929, il applique ces techniques à la mesure des attitudes, donnant ainsi

⁴⁸ Les principes de cette équation sont posés dans l'article « *Psychophysical analysis* », Thurstone, 1927.

naissance aux premières méthodes de construction d'échelles d'attitudes encore utilisées. Des propositions alternatives, se différenciant à la fois par les méthodes statistiques et de formulation des questions, et par la définition du concept d'attitude à laquelle elles se réfèrent, furent ensuite développées. Les plus utilisées restent les échelles d'attitude de Likert (1931) et de Guttman (1939-1940).

Ces méthodes sont présentées dans l'encadré ci-dessous.

Les échelles d'attitude de type Likert et Guttman

Les échelles de type Likert ou Guttman se présentent sous la forme d'une série de propositions, avec des échelles ordonnées de réponses possibles (par exemple tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt peu favorable, pas favorable du tout). La démarche des deux méthodes est similaire. Il s'agit dans un premier temps de :

- choisir les comportements ou les opinions se reportant à l'attitude que l'on veut mesurer. Ce choix se fait par raisonnement, ou bien en étudiant par exemple les réponses et les discours de personnes contactées lors d'un test ;
- vérifier la cohérence interne de l'échelle, ou son caractère unidimensionnel (c'est à dire le fait qu'elle ne mesure bien qu'une attitude)
- vérifier la reproductibilité de l'instrument, ou sa fidélité, c'est-à-dire le fait qu'elle différencie bien les réponses des personnes interrogées selon l'attitude, ou encore que deux personnes ayant la même attitude seront bien classées de la même façon.

Elles diffèrent cependant par la logique qui préside à ces deux dernières étapes.

Les échelles de type Likert obéissent à une logique probabiliste. Le nombre de propositions est impair. La cohérence interne de l'échelle est vérifiée par des critères de corrélations statistiques. Il s'agit de vérifier la corrélation de chaque item avec l'ensemble. Les méthodes employées sont des méthodes de calcul des corrélations (alpha de Cronbach) et d'analyse des données : on vérifie alors que le premier axe explique une part importante de la variance totale et qu'il correspond bien à l'attitude que l'on veut mesurer.

Les échelles de types Guttman obéissent à une logique déterministe.

Guttman a déterminé quels critères devaient vérifier l'échelle parfaite. Celle-ci est définie de telle façon que l'adhésion ou le rejet d'une proposition implique l'adhésion ou le rejet des propositions suivantes ou précédentes. La cohérence interne et la reproductibilité de l'instrument sont alors vérifiées en comparant les caractéristiques de l'échelle construite avec celles qu'aurait l'échelle si elle était parfaite.

Ces méthodes ont alors en commun de vérifier :

- La cohérence interne de l'échelle : il s'agit de s'assurer que les différents items sont bien homogènes, se réfèrent effectivement à la même grandeur et donc a priori à la même attitude.
- La reproductibilité (ou fidélité) : il s'agit de s'assurer que deux individus se positionnant de la même façon par rapport à l'attitude mesurée se positionnent également de la même façon sur l'échelle utilisée.

II.1.2 Quelques exemples d'échelles d'attitude

➤ L'échelle d'autoritarisme

Certaines échelles d'attitude ont été développées aux lendemains de la seconde guerre mondiale pour être ensuite réutilisées. C'est le cas en particulier de l'échelle d'autoritarisme. Cette échelle a été mise au point dans le cadre d'une étude commanditée par le « research department of the American Jewish Committee », réalisée par Adorno, Frenkel-Brunswik, Levinson et Stanford⁴⁹. L'étude est donc clairement datée par l'esprit de la période (et notamment par la volonté de comprendre et de lutter contre la montée de régimes totalitaires) et par les commanditaires. Il s'agissait de décrire quelles étaient les personnalités « potentiellement fascistes », de comprendre comment pouvaient se développer des personnalités anti-démocratiques, et en particulier des préjugés racistes. « *L'idée de départ est que l'ensemble consistant, bien que flexible, d'opinions, d'attitudes et de valeurs véhiculées par le langage (idéologie) est l'expression de tendances sous-jacentes de la personnalité et est à la base de la réceptivité à la propagande anti-démocratique* » (Victor Alexandre, 1996)⁵⁰.

Pour étudier ce développement, les auteurs ont mis au point plusieurs échelles de type Likert : sur l'antisémitisme, le conservatisme politique et économique, l'ethnocentrisme et la personnalité fasciste. Cette dernière échelle a été depuis souvent réutilisée sous le nom d'échelle F d'autoritarisme. Elle est composée de 30 propositions regroupées en 10 variables (valeurs conventionnelles, soumission à l'autorité, agressivité vis à vis de l'autorité, anti-introspection, superstition-stéréotypie, pseudo-directivité, pouvoir, cynisme, projectivité, sexualité, individualisme). Il s'agit de questions d'opinion dans des domaines non connotés idéologiquement. Cette échelle a été mise au point non pour décrire une personnalité « autoritaire », mais pour décrire des personnalités susceptibles d'être influencées par des idéologies totalitaires.

⁴⁹ T. Adorno, E. Frenkel-Brunswik, D. Levinson, N. Sanford « The authoritarian personality », Readings in Social Psychology, NY Holt, 1947.

⁵⁰ V. Alexandre, in Deschamps et Beauvois, op. cité.

➤ L'échelle d'anomie de Srole

Cette échelle figure en particulier dans les General Social Surveys menés par le National Opinion Research Center (NORC) auprès d'échantillons représentatifs de la population américaine.

Les données du NORC sont mises à disposition des chercheurs qui le désirent. Les échelles utilisées par les GSS sont alors à la fois d'un usage très courant, voir banalisé, mais font aussi l'objet de nombreuses validations.

L'échelle « d'anomia » de Srole a ainsi été l'une des plus utilisées dans la sociologie empirique américaine jusque dans les années 70. Elle permettait de situer les individus sur un continuum allant du sentiment de la liaison entre soi et les autres (révélateur d'intégration sociale) à la perception d'une distance de soi aux autres (aliénation de soi révélatrice de l'isolement psychique). L'appréciation portée sur la personne dépendait du score obtenu aux 5 propositions qui lui étaient faites. Au terme de l'exercice, elle était alors définie comme anomique ou eunomique (aliénation ou intégration). La version française des 5 items proposés est la suivante⁵¹ :

- Cela ne sert pas à grand chose de s'adresser aux responsables officiels parce que, le plus souvent, ils ne s'intéressent pas aux problèmes de l'homme de la rue.
- L'avenir est si incertain que la meilleure chose que l'on puisse faire est de prendre chaque jour comme il vient et de ne pas se soucier du lendemain.
- On a beau dire, le sort du Français moyen est de pire en pire.
- Vu la manière dont l'avenir se présente, cela ne vaut presque pas la peine d'avoir des enfants.
- De nos jours, on ne sait plus sur quoi on peut compter en cas de besoin.

Les phrases proposées sont construites dans un souci de cohérence interne : toutes contribuent à définir si la personne est dans un état de solitude psychique ou non. Plus celle-ci est en accord avec les propositions, plus elle se rapproche de la figure de l'anomique.

Ces échelles d'attitude ont été appliquées dans des études portant sur des fumeurs, des épouses ou mères de malades mentaux, des détenus, des adolescents ayant fait une tentative de suicide... L'objectif des utilisateurs de cet outil était d'expliquer ces comportements individuels à partir de la variable « anomie ».

⁵¹ Ces propositions sont extraites de l'ouvrage de Ph. Besnard, *L'anomie*, PUF, 1987. La version traduite des items de Srole provient d'une enquête réalisée en 1967 par la SOFRES.

➤ Les échelles de mesure de la délinquance

Ces échelles utilisent en général des déclarations sur des comportements : des séries d'items présentant des comportements plus ou moins graves (répréhensibles socialement ou pénalement) sont disséminés dans des questionnaires. Elles sont peu utilisées dans les travaux français, ces derniers privilégiant en général les données « objectives » issues des enregistrements judiciaires.

Comme exemple d'échelles validées en français, on peut citer celle utilisée par l'université de Montréal dans le cadre d'une recherche sur la prédiction des comportements antisociaux⁵². Le questionnaire, auto administré, était destiné à des garçons âgés de 10 à 13 ans. L'échelle de comportements délinquants contient les items suivants :

- voler, à l'école, dans un magasin, à la maison
- garder un objet qui ne m'appartient pas de moins de 10 dollars (40 Francs)
- voler une bicyclette
- vendre des objets volés
- garder des objets qui ne m'appartiennent pas et qui valent entre 10 et 100 dollars
- voler des objets de plus de 100 dollars
- entrer par effraction
- entrer sans payer
- s'introduire dans un endroit sans autorisation
- consommer des drogues ou de l'alcool
- se saouler
- détruire du matériel, scolaire, autre
- vandaliser à l'école
- détruire des objets à la maison
- abîmer une voiture volontairement
- mettre le feu
- utiliser la force pour obliger quelqu'un à faire faire quelque chose
- participer à des bagarres entre bandes
- utiliser une arme dans une bagarre
- se battre à coup de poings
- battre quelqu'un
- porter une arme sur soi
- lancer des objets sur des personnes

⁵² Trembaly R.E., Pihl R. O., Vitaro F. Dobkin P. L., « patrons de comportements en maternelle et émergence précoce de comportements antisociaux chez les garçons », Archives of Général Psychiatrie, 1994, vol. 51.

Les enfants de 11 à 13 ans étaient interrogés sur l'adoption de ces comportements au cours des 12 derniers mois. L'échelle des réponses comportait quatre choix (jamais, une ou deux fois, assez souvent, très souvent). Les enfants de 10 ans étaient interrogés sur le fait d'avoir déjà eu ces comportements, et combien de fois.

Cette échelle a ensuite été utilisée pour construire un score délinquance, mis ensuite en relation avec un ensemble de comportements mesurés auprès des enseignants à la maternelle (hyperactivité, anxiété, dépendance aux récompenses, ...).

II.1.3 Les échelles d'attitudes : limites et apports

L'utilisation des échelles d'attitude permet d'obtenir un indicateur synthétique de cette attitude. Cet indicateur est d'une part d'une utilisation facile aussi bien comme variable explicative qu'expliquée. Il permet de plus une comparaison des résultats obtenus avec ceux d'autres études utilisant la même échelle.

Cependant, la construction des échelles d'attitude nécessite une démarche de validation sur laquelle s'est établi un consensus. Une telle démarche est complexe, demande en particulier en toute rigueur des tests des questionnaires sur des échantillons importants de population et une réflexion approfondie sur les items utilisés. Les chercheurs utilisent alors autant que possible des échelles validées, qui leur permettent de plus d'établir des comparaisons avec d'autres études. Cette démarche dépend donc doublement des circonstances de leur élaboration :

- Par les méthodes de construction des échelles, qui dérivent d'un contexte très particulier.
- Par l'utilisation d'indicateurs qui ont parfois été construits dans un cadre tout à fait différent de celui dans lequel ils sont finalement reproduits.

Ainsi, la construction d'échelles d'attitude s'appuie sur une démarche statistique validée. Cette démarche permet de s'assurer de la construction d'un instrument homogène, reproductible et se comportant de façon cohérente avec les hypothèses ayant permis de le construire.

Cependant, ces échelles se heurtent alors au problème du sens à accorder à ce qu'elles ont mesuré. En effet, elles dépendent d'abord de la façon dont sont choisis les différents items, et donc des hypothèses effectuées sur les relations entre les items choisis et l'attitude recherchée. La cohérence interne par exemple est mesurée par des méthodes proches de la recherche de

corrélation statistique. Elle permet donc effectivement de s'assurer de la cohérence de l'instrument utilisé, mais ne peut affirmer que cette cohérence signifie bien que tous les items se rapportent à une même attitude, et que cette attitude est bien celle attendue. De même, l'analyse de la structure latente permet de vérifier que l'instrument se comporte effectivement de façon cohérente avec les hypothèses ayant présidé à sa construction, mais là encore, elle ne peut suffire à affirmer qu'il mesure l'attitude recherchée.

Dans le cadre en particulier d'échelles réutilisées, parfois dans un contexte très différent de celui dans lequel elles ont été construites, la question de la signification des données ainsi recueillies doit être posée. L'utilisation d'échelles déjà construites peut en particulier donner lieu à une banalisation des concepts : les échelles d'attitudes reçoivent le nom du concept qu'elles sont censées mesurer, dans un contexte donné. Or lorsque l'échelle est réutilisée, le sens initial du concept est fréquemment oublié au profit du nom de ce concept.

L'utilisation des échelles d'autoritarisme et d'anomie peuvent illustrer le déplacement du sens qui peut exister entre le concept et l'échelle mise au point dans un contexte particulier.

La plupart des utilisations de l'échelle d'autoritarisme sont conformes au contexte dans lequel elle a été construite : il s'agit en général d'expliquer les personnalités « anti-démocratiques » ou « fascistes » ou encore « autoritaires » en fonction de nombreux facteurs, comme l'éducation, l'entourage familial et culturel, la religion. Dans d'autres études, l'échelle d'autoritarisme est utilisée comme facteur explicatif en particulier de l'antisémitisme.⁵³ Cependant, l'échelle d'autoritarisme fut également mise en œuvre dans d'autres cadres : il s'agissait alors de s'en servir comme élément descriptif de la personnalité (et souvent pour désigner des personnalités comme autoritaires), et de le relier à d'autres éléments pouvant être très divers⁵⁴. Si de telles utilisations peuvent se justifier, l'échelle d'autoritarisme mesurant bien une attitude reliée notamment au rapport au pouvoir et à l'autorité, elles donnent cependant lieu à des risques de déplacement de sens et doivent donc s'accompagner d'une réflexion sur les attitudes effectivement mesurées.

⁵³ Cf. par exemple R. König, P. Sheepers, A. Feeling « *research on antisemitism : a review of previous finding and the case of Netherland in the 1990s* », Paper presentend at the 3rd Dutch-Hungarian Conferenc on ethnic and minority Issues, Budapest, 1998 ; Lutterman K. G., Middleton R. « *authoritarianism, anomia and prejudice* », *Socila Forces*, 48, 1970, Hunsberger B. « *Religion and Prejudice : then role of religious fundamentalism quest and right-wing authoritarianism* », *Journal of Social Issues*, 51, 1995.

⁵⁴ On peut citer en particulier les recherches sur la transmission des valeurs au sein de la famille et le rôle du style éducationnel des parents sur les attitudes et les représentations des enfants. Cf par exemple Pickersgill MJ, Valentine JD., Pincus T., Foustok H. « *Girls' fearfulness as a product of mothers' fearfulness and fathers' authoritarianism* » *Psychol Rep* n°85 decembre 1999.

L'échelle d'anomie de Srole mesure « *le sentiment diffus d'appartenance de soi aux autres à une extrémité, de distance ou d'aliénation de soi aux autres à l'autre extrémité* »⁵⁵. Si cette échelle possède effectivement une très bonne cohérence interne et une très bonne fidélité, Philippe Besnard insiste notamment sur le déplacement de sens entre le concept d'anomie retenu ici par Srole et qui est plus proche de la notion d'aliénation que de celle d'anomie proposée par Durkheim. Pourtant, les études sur l'anomie, et en particulier celles faisant l'objet de publication dans « *l'American Sociological Review* » utilisent fréquemment cette échelle pour désigner « l'anomie » sans précision de concept. Ainsi, l'étude effectuée par Thorlindsson et Bjanarson⁵⁶ qui utilisent des méthodes d'analyses confirmatoires pour étudier le domaine de validité de la théorie durkheimienne du suicide souffre d'un déplacement du sens de l'attitude mesurée par l'échelle (de l'anomie à l'aliénation).

La construction des échelles d'attitude suppose donc a minima de s'assurer effectivement de la cohérence interne, de la reproductibilité et d'effectuer l'analyse des correspondances. Elle ne peut cependant se dispenser d'une réflexion sur le sens à accorder à l'échelle, et ce d'autant plus que la validation statistique implique fréquemment de supprimer ou de modifier certains items, ce qui peut ne pas être sans conséquence sur l'attitude finalement mesurée.

II.2 Les équations structurelles à variables latentes

Les modèles d'équations structurelles à variables latentes étudient les relations entre différentes variables qui peuvent être soit directement observables, soit inobservables (variables latentes). Ils sont donc particulièrement adaptés à l'étude des attitudes telles que nous les avons définies.

Ils se présentent sous la forme de deux modèles, ou de deux ensembles d'équations :

- le premier modèle, le modèle structurel, relie les variables « endogènes », ou variables explicatives, aux variables « exogènes » ou expliquées ;
- le second modèle, le modèle de mesure, relie les variables observées aux variables latentes

⁵⁵ Srole, 1956, cité par P. Besnard, op. cité.

⁵⁶ Tholindsson T., Bjanarson T. « *Modeling Durkheim : a study of youth suiciladity* », *American Sociological Review*, vol 63, février 1998. Leur travail est présenté plus précisément dans le paragraphe suivant.

L'encadré suivant explicite le modèle à l'aide d'un exemple fictif

Le modèle d'équations structurelles à variables latentes

Le modèle est explicité ici à partir d'un exemple fictif, n'utilisant pas de données réelles.

Supposons que l'on cherche à montrer que le nombre d'infractions, INF, est déterminé à la fois par une variable d'anxiété, ANXI, et par l'adoption de comportements délinquants, DELI.

ANXI et DELI sont des variables latentes. La variable anxiété est observée à partir de questions portant sur la peur de maladie, d'accidents de la route, d'agressions, du chômage, d'accident nucléaire, de guerre. La variable DELI est observée à partir d'une échelle proche de celle décrite précédemment, sommant l'adoption de comportements déviants ou délictueux.

Les méthodes de régression logistique étudieraient la dépendance de la variable INF aux variables DELI et ANXI, ces deux dernières variables étant construites en sommant les items qui les composent.

On aurait une équation sous la forme : $INF = \text{constante} + a \cdot DELI + b \cdot ANXI$.

Le modèle d'équation structurelle permet de tenir compte des erreurs de mesures qui existent à construire ainsi les variables.

Les variables DELI et ANXI ne sont plus obtenues en sommant les différentes variables observées qui permettent de les obtenir, mais sont écrites comme combinaison linéaire de ces variables, en intégrant en termes d'erreur.

Si $peur_1, peur_2, peur_3, peur_4, peur_5, peur_6$ désignent les différentes variables observées permettant de construire la variable latente ANXI et si $deli_1, deli_2, deli_3$ désignent les comportements délictueux permettant de construire la variable DELI, le modèle devient :

Modèle de mesure :

$$Peur_1 = p_1 \cdot ANXI + ep_1$$

$$Peur_2 = p_2 \cdot ANXI + ep_2$$

.

.

$$Peur_6 = p_6 \cdot ANXI + ep_6$$

$$Deli_1 = d_1 \cdot DELI + ed_1$$

$$Deli_2 = d_2 \cdot DELI + ed_2$$

$$Deli_3 = d_3 \cdot DELI + ed_3$$

Modèle structurel

$$INF = \text{constante} + a \cdot DELI + b \cdot ANXI$$

Les p_i et les d_i sont des coefficients estimés, les ep_i et les ed_i désignent les termes d'erreur

Enfin, ce modèle permet de tenir compte du fait que les variables latentes peuvent également être reliées entre elles. On rajoute alors au modèle de structure une équation de la forme :

$$DELI = b_2 \cdot ANXI + \text{constante}_2$$

Les modèles d'équations structurelles à variables latentes sont des modèles d'analyse confirmatoire : le chercheur ne peut tester l'ensemble des relations possibles entre les différentes variables, latentes et observées du modèle. Il formule donc une hypothèse sur le modèle et teste l'ajustement des données à cette hypothèse.

Les chercheurs anglo-saxons les utilisent fréquemment pour confirmer des théories sociologiques. Par exemple, deux chercheurs islandais, T. Thorlindsson et T. Bjanmason, sont

partis d'une telle approche pour apporter un éclairage quantitatif à la thèse de Durkheim concernant le suicide⁵⁷.

Ils ont ainsi défini les variables latentes suivantes :

Des variables latentes de premier ordre : ce sont des variables latentes composées de comportements observables. Il s'agit de :

- les tendances suicidaires
- la sensibilité au suicide
- la tendance suicidaire
- le support familial mental
- le support familial matériel
- la surveillance parentale

Des variables latentes de second d'ordre : elles sont construites à partir de variables observées et d'autres variables latentes. Il s'agit :

- le support familial social, construit à partir du support familial mental et du support familial matériel,
- la capacité parentale à donner des règles, construite à partir du support familial matériel
- la contrôle parental, construite à partir de la surveillance parentale et de la capacité parentale à donner des règles.

Les variables observées permettant de construire les variables latentes pouvaient être définies à partir d'échelles d'attitude validées.

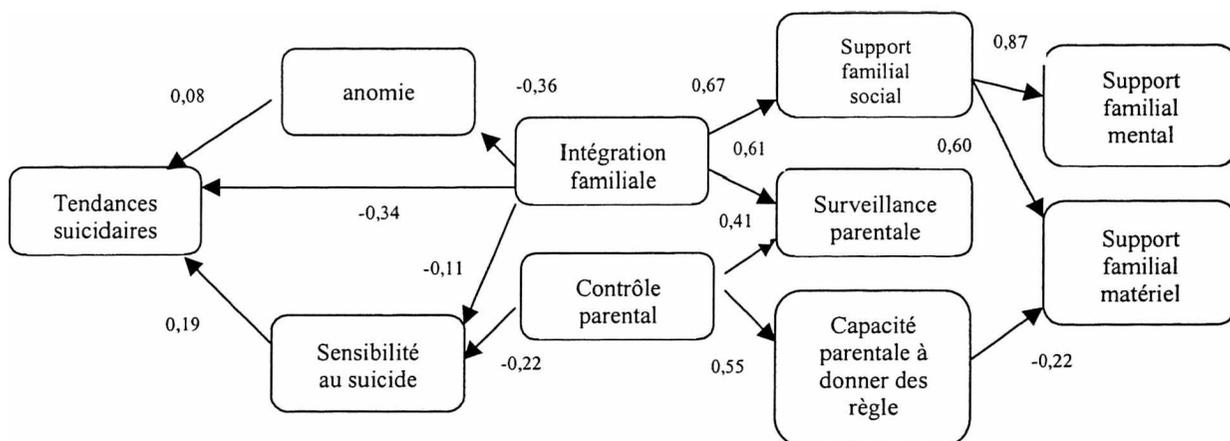
A partir d'un modèle d'équations structurelles, les auteurs ont pu montrer les relations suivantes, présentées sous forme de schéma. Les chiffres associés aux flèches sont les coefficients observés pour les jeunes hommes.

⁵⁷ Thorlindsson T. and Bjarnason T. op. cité.

Schéma n° 4

Modèle d'équations structurelles à variables latentes

La théorie de Durkheim sur le suicide



Source : Tholindsson T., Bjanarson T. « Modeling Durkheim : a study of youth suiciladity », *American Sociological Review*, vol 63, février 1998

Les auteurs étudient ensuite les relations pour confirmer certains aspects de la théorie de Durkheim sur le suicide.

Ils déduisent en particulier de ce modèle les rôles différents de l'intégration du jeune dans sa famille et du contrôle parental. C'est en particulier l'intégration du jeune dans sa famille qui a un effet sur les tendances suicidaires, effet direct d'une part, effet indirect d'autre part par l'anomie et par la sensibilité au suicide. La capacité parentale à donner des règles n'a qu'un effet indirect par la sensibilité au suicide.

L'utilisation des équations structurelles n'est pas exempte des critiques formulées envers les échelles d'attitude, dans la mesure où elle peut également s'appuyer sur des indicateurs ou des échelles déjà construites. Il s'agit de plus d'une méthode d'analyse confirmatoire : elle suppose d'avoir déjà construit un modèle et permet alors de vérifier la validité du domaine.

Contrairement à ce qui était le cas pour les échelles d'attitude, les modèles d'équations structurelles à variables latentes conduisent cependant à s'intéresser à la façon dont s'articulent les différents comportements ayant servi à mesurer l'attitude, avec l'attitude elle-même. Ils posent ainsi la question de l'attitude d'une façon peut-être plus explicite que les échelles d'attitude.

II.3 L'analyse des données

En France, l'utilisation des échelles d'attitude est en général réservée au domaine de la psychologie sociale et du marketing. Elle ne leur est cependant pas exclusive. En particulier, nous avons vu que l'échelle d'anomie a été utilisée dans le cadre de sondages d'opinion par la Sofres. Le CFES utilise sur ses derniers baromètres santé le profil de qualité de vie de Duke⁵⁸.

L'approche privilégiée reste cependant l'utilisation d'indicateurs de comportement, qui sont ensuite mis en relation entre eux en particulier dans le cadre de l'analyse des données. C'est cette approche que nous avons choisie au cours de l'étude réalisée pour la Prévention Routière et la Fédération Française des Sociétés d'Assurance. C'est aussi, par exemple, celle adoptée par Marie Choquet dans ses travaux réalisés sur les comportements à problème des jeunes : sous ce terme de comportements à problème⁵⁹, l'auteur désigne différentes catégories de comportements :

- la consommation de drogues
- les conduites délictueuses : ce sont les conduites passibles de condamnation. Elles sont repérées en interrogeant le jeune sur le fait d'avoir :
 - volé durant l'année dans un lieu public
 - volé leur famille ou leurs amis
 - fait du racket
 - essayé des drogues illicites
- les conduites violentes mineures : ce sont des conduites violentes non délictueuses. Les jeunes sont interrogés sur la fréquence des comportements suivants (que nous avons d'ailleurs repris dans l'étude sur le rapport aux risques des 15-25 ans)
 - crier fort quand ils sont en colère
 - casser ou frapper quand ils sont en colère
 - participer à des bagarres
- les conduites de déscolarisation. Les jeunes sont interrogés sur la fréquence des comportements suivants :
 - « sécher » un cours
 - s'absenter pour maladie
 - s'absenter pour une autre raison

Un certain nombre de ces comportements sont proches de ceux étudiés dans l'échelle de comportements délinquants que nous avons vue précédemment. Ici, l'auteur ne cherche

⁵⁸ Voir par exemple : Comité Français d'Education pour la Santé, "Baromètre santé adultes 95/96", édition CFES, 1997.

⁵⁹ Voir par exemple Choquet M. « *Prise de risques ?* », dans Adolescence plurielle, ouvrage collectif sous la collection de Marie Choquet e Christiane Dressen, édition du CFES, 1996.

cependant pas à agréger ses comportements, mais à étudier leur occurrence, ainsi que leurs déterminants (sexes, âges, ...).

A partir de telles approches, et pour explorer les aspects multidimensionnels liés aux comportements et aux attitudes, les auteurs français réalisent fréquemment des analyses des correspondances multiples et des classifications. Ces méthodes permettent :

- De rapprocher les comportements corrélés entre eux, sans nécessairement passer par une phase de construction d'indicateurs ou d'échelles. Le rapprochement de ces comportements permet de construire des axes, qui fournissent une idée du sens des corrélations observées et finalement, de la variable latente ainsi reconstruite. Par exemple, lors de la présentation de l'analyse des correspondances multiples effectuée lors de l'étude sur le rapport aux risques des 15-25 ans, nous avons commenté quatre axes, qui tous résument des attitudes (estime de soi, comportements festifs excessifs, transgressions sociales et médicales).
- D'obtenir un classement des individus selon les différentes variables. Le classement est alors multidimensionnel, dans la mesure où il intègre des indicateurs mesurant des comportements hétérogènes.

Nous ne reviendrons pas sur la méthode utilisée pour les analyses des correspondances multiples et les classifications ascendantes hiérarchiques qui a été exposée dans la première partie.

Par exemple, on peut citer les travaux réalisés pour l'Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies sur les opinions et les représentations relatives aux psychotropes⁶⁰. Le rapport étudie notamment les peurs suscitées par les produits psychoactifs et les représentations des toxicomanes.

Les peurs suscitées par les produits psychoactifs sont repérées en demandant aux enquêtés de se prononcer sur la peur qu'ils ressentiraient à prendre, ne serait-ce qu'une fois, des produits énumérés par l'enquêteur (héroïne, ECSTASY, Cocaïne, crack, LSD, champignons hallucinogènes, amphétamines, produit dopant, cannabis ou haschisch, médicaments pour les nerfs, tabac, alcool, mop. Ce dernier produit n'existe pas, mais avait une fonction de test).

Les réponses à ces peurs sont difficiles à agréger : selon les produits, elles peuvent exprimer des opinions et des perceptions très différentes. La méthode choisie a donc été de réaliser une classification ascendante hiérarchique qui a permis de distinguer les gens en fonction de leur niveau de peur, mais aussi en fonction des nuances dans ces peurs selon les produits. La

⁶⁰ Beck F., Peretti-Wattel P. « enquête sur les représentations, opinions et perceptions relatives aux psychotropes », Avril 2000, étude n°20 OFDT.

classification a ensuite pu être croisée, ou soumise à des régressions, pour comprendre les déterminants de ces peurs.

Une méthode analogue a été choisie par les auteurs pour étudier les perceptions que les enquêtés portent sur les toxicomanes. Les questions posées étaient des questions d'opinions, de forme proche de celles qui sont posées dans le cadre d'échelles d'attitude. L'agrégation des réponses obtenues a été effectuée par le biais d'une classification ascendante hiérarchique.

L'étude réalisée pour la prévention routière a montré la richesse de l'utilisation de l'analyse des données dans ce contexte. En particulier, elle permet effectivement de construire des typologies sans effectuer d'hypothèses fortes sur les indicateurs. Elle prend en compte le caractère multidimensionnel des données étudiées. Par exemple, nous avons vu qu'elle permettait de distinguer les jeunes à la fois par l'estime de soi et par les transgressions sociales et médicales. Elle permet effectivement de mesurer des variables latentes, dans le sens où elle aboutit à un classement qui n'est pas déterminé par les seuls indicateurs qui ont permis de le réaliser.

Elle pose cependant un certain nombre de difficultés :

- Elle ne permet pas, contrairement aux échelles d'attitude, d'avoir des indicateurs synthétiques, continus, facilement utilisables.
- Elle ne permet pas de comparer les résultats obtenus à ceux d'autres études : les modalités de classement des individus étant déterminés par la structure des données, dans un autre contexte, ces modalités peuvent être sensiblement différentes. Le classement n'est pas reproductible à des contextes différents.
- Elle n'est pas toujours facilement interprétable et est soumise à l'appréciation du chercheur. Ainsi, si elle permet effectivement d'explicitier les indicateurs ayant servi à l'établir, le sens à accorder aux modalités de regroupement de ces indicateurs est subjectif. Par exemple, après avoir réalisé une analyse des correspondances multiples, les chercheurs nomment les axes arbitrairement, en fonction des variables qui les déterminent. Si une typologie peut effectivement faire émerger une variable latente, rien dans la façon dont elle s'est construite ne peut expliciter facilement le sens à accorder à cette variable latente.

Finalement, les méthodes d'analyse des données ont pour caractéristique de pouvoir relier des données multidimensionnelles et non unidimensionnelles comme dans le cadre des attitudes. En particulier, les analyses de correspondances sont également utilisées lors de la construction des échelles de Likert. A ce stade de la construction, elles apportent également un éclairage

supplémentaire sur le sens de ce qui est mesuré et sur la façon dont s'articulent les comportements qui permettent de construire l'attitude. Cependant, d'une part c'est alors le caractère unidimensionnel qui est recherché, d'autre part ce stade de la construction, la réalisation de l'analyse des correspondances, est occulté lors du maniement de l'échelle finale.

Cette caractéristique de traitement multidimensionnel des données dans le cadre de l'analyse de données présente également des inconvénients : celui de ne pas aboutir à des mesures agrégées facilement reproductibles, celui d'obtenir un classement qui peut être très différent de celui recherché, et dont le sens n'est pas toujours explicite.

III LES LIMITES DU CONCEPT D'ATTITUDE

Le concept d'attitude est donc issu d'une réflexion commencée aux États-Unis et s'étendant en particulier sur une période allant du début des années 1930 jusqu'à la période de l'après-guerre. La logique d'utilisation de ce concept, et en particulier la logique de construction des échelles d'attitude, est en partie déterminée par cette origine :

- Par la logique scientifique dominante aux États-Unis en particulier dans le domaine de la sociologie. Raymond Aron note ainsi « *le goût que les américains ont de la connaissance en général et de la connaissance qui permet la maîtrise du milieu en particulier. (...) Les américains, passionnément désireux de maîtriser les forces naturelles, doivent être, de manière similaire, désireux de maîtriser le milieu social. Fait partie du milieu culturel américain l'ambition de dominer les forces extérieures. Parmi ces forces externes, figure l'organisation sociale elle-même. Toutes les sciences sociales américaines sont animées non pas nécessairement par l'utopie, mais par la volonté de réformes, au sens le plus large du terme, l'ambition de connaître et de manipuler. Si la sociologie est une science analytique qui donne les connaissances nécessaires à la manipulation, il est normal que, dans ce milieu, s'épanouisse la sociologie* »⁶¹. La psychologie sociale entre tout à fait dans ce cadre d'une sociologie analytique, cherchant des instruments pour connaître et modifier les conditions sociales.
- Par les sujets d'étude investis par la sociologie au cours de la période pendant laquelle se sont développées les échelles d'attitude. Lors de la seconde guerre mondiale, puis après la guerre, ce sont des études sur le comportement des soldats américains, puis sur les risques de voir se développer des « personnalités fascistes » qui sont en particulier analysées par le biais de ces instruments... Guttman a par exemple pour la première fois appliqué sa technique de construction d'échelles d'attitude pendant la seconde guerre mondiale, au cours d'une étude portant sur le moral des soldats américains et leurs perspectives d'avenir à l'issue du conflit. Cependant, ce n'est pas en général son échelle d'attitude qui a été réutilisée, mais la méthode que l'on peut supposer être indépendante du contexte et de l'attitude recherchée⁶². D'une manière plus générale, et encore aujourd'hui, les champs

⁶¹ Raymond Aron, « *la société américaine et sa sociologie* », 1959, repris dans les Cahiers internationaux de sociologie, Vol 101, 1996, p. 127.

⁶² On peut cependant remarquer que les personnes enquêtées sont très concernées par le sujet d'étude (le moral et l'attitude envers l'armée des soldats). La mise au point de l'échelle de Guttman a ainsi porté sur une attitude fortement investie par les personnes interrogées. Or nous l'avons vu, une des limites de la mesure des attitudes peut être liée justement au fait que les personnes peuvent être interrogées sur des « objets attitudinels » définis par le chercheur, mais qui n'ont pas de sens pour elles. Notons cependant que formellement, cette spécificité des données utilisées par Guttman n'a pas d'influence sur la validité mathématique de la méthode.

investis par la sociologie américaine sont fréquemment en rapport avec la recherche d'une « cohésion sociale ». Il s'agit alors d'analyser les facteurs de « déviance » ou de marginalité, mais aussi les différences ethniques et culturelles

III.1 Un concept ancré dans un courant théorique : la psychologie sociale

Nous l'avons vu, le concept d'attitude, si il a été repris par différentes approches théoriques, est ancré dans le courant de la psychologie sociale. Il se réfère donc à un système théorique bien délimité, proche de celui que nous avons appelé « l'approche subjectiviste » dans la définition de l'anomie.

Le concept d'attitude est donc sujet aux mêmes critiques qui avaient déjà été formulées dans la partie précédente à propos de l'approche subjectiviste de l'anomie : en particulier, il pose l'extériorité du sujet, sa position centrale. Dans le cas de l'anomie par exemple, les analyses font le postulat d'une correspondance entre l'ordre social et l'ordre individuel : un individu pour lequel l'échelle aura décelé une « anomie psychique » (par des scores élevés) sera dans une situation anémique et sera un inadapté social. L'exemple que nous avons choisi précédemment, d'une analyse confirmatoire appliquée à la théorie de Durkheim sur le suicide, illustre parfaitement cette confusion. Le concept d'anomie utilisé par Durkheim relève de l'approche « objectiviste » : il s'agit d'une situation de déséquilibre, d'un certain ordre collectif perturbé. Il s'agit donc d'une situation « exogène » à l'individu, même si les réactions de ce dernier sont motivées par ses propres caractéristiques. L'anomie mesurée par les deux auteurs islandais est en revanche une anomie « psychologique », qui provient de l'individu.

Cette critique trouve son corollaire dans le principe de mesure des attitudes . Cette mesure se fait à partir de l'observation des comportements et des événements et suppose d'analyser, à partir de réponses apportées aux propositions, les perceptions des individus sur leur propre condition. Or, lorsque les affirmations portées aux jugements des enquêtés sont trop générales, et en particulier lorsqu'elles sont de l'ordre d'opinions, elles peuvent être tout aussi bien des indicateurs de la perception qu'à l'individu du monde social (et non de sa position). Mesure-t-on alors à partir de ces opinions l'état psychique de la personne, ou bien la perception qu'elle a de l'ordre moral qui prévaut dans son univers social ? En outre, une telle confusion révèle les limites du fond idéologique prévalant à cette méthode. Il est risqué de vouloir créer une telle séparation entre le sujet et l'objet, entre l'individu et le contexte social. Les deux étant imbriqués l'un dans l'autre, solidaires et « indésolidarisables » par essence.

III.2 Une mesure des attitudes dépendant de deux hypothèses : l'attitude est une variable latente, l'attitude définit un ensemble cohérent de comportements

Au-delà du contexte théorique auquel se réfère implicitement la notion d'attitude telle que nous l'avons définie, la mesurabilité de ce concept est fondée sur deux hypothèses :

- L'attitude est un concept à la fois général et spécifique : elle est composée à la fois d'un aspect dépendant de l'individu et non du stimulus (aspect général) et d'un aspect dépendant à la fois de l'individu et du stimulus (aspect spécifique). C'est parce que l'attitude peut être ainsi décomposée, qu'elle définit un ensemble cohérent, pour un individu, de comportements. Et c'est pourquoi le chercheur peut retrouver l'attitude en interrogeant les individus sur des comportements correctement choisis. Une telle hypothèse suppose donc que les individus forment leurs réponses selon une logique, une cohérence interne et que le chercheur est à même de retrouver cette logique en étudiant la distribution de leurs réponses. Elle renvoie notamment au principe de « rationalité des choix », principe qui permet la modélisation des comportements mais qui pose aussi les limites d'une telle modélisation ;
- L'attitude est une variable latente, qui existe indépendamment de la conscience qu'en a l'individu. Cette hypothèse permet au chercheur de mesurer des attitudes qui ne sont pas investies par les personnes interrogées. Elle renvoie cependant à la question du sens à accorder aux réponses des individus, et notamment à la critique formulée précédemment : les réponses des personnes interrogées à une échelle d'attitude telle que l'échelle d'anomie de Srole, qui pose des questions d'opinion générales, renvoie-t-elle à l'attitude individuelle ou reflète-t-elle des opinions sur le fonctionnement de la société ?

III.3 Échelles d'attitude, équations structurelles, analyses des données : la question du sens

Les critiques formulées précédemment, que ce soient celles envers chacune des trois méthodes étudiées ou celles envers le concept d'attitude en lui-même, posent le problème du sens à accorder aux données recueillies. Plus précisément, le problème est double. Il s'agit :

- d'une part des problèmes de sens liés à la méthode en elle-même : le concept d'attitude est ancré dans un courant théorique donné, et les différentes méthodes pour mesurer les

attitudes font des choix tacites qui ne sont pas neutres en ce qui concerne les résultats obtenus et le sens à leur accorder,

- d'autre part le problème de l'objectivation des données mesurées : quelle que soit la méthode choisie, cette phase reste primordiale et laissée à l'interprétation du chercheur

Nous avons vu que le concept d'attitude d'une part, les différentes méthodes utilisées pour le rendre opérationnel d'autre part, ont une influence sur le sens que l'on peut accorder aux données recueillies. Ainsi, l'attitude est ancrée dans le courant de la psychologie sociale, les échelles d'attitudes ne permettent pas nécessairement un recul sur ce qui est mesuré, les équations à variables latentes sont de type confirmatoire et nécessitent un modèle déjà construit, l'analyse des données crée des indicateurs implicites.

Ces constats montrent la complémentarité des différentes approches : en particulier, l'étude réalisée pour la prévention routière aurait sans doute gagné à utiliser plus d'échelles d'attitude, qui auraient permis de mieux décrire les différentes classes de la typologie et donc d'obtenir des pistes supplémentaires pour leurs interprétations.

Par ailleurs, le concept de variable latente mesuré par une typologie est le seul qui échappe au sens strict à la psychologie sociale dans la mesure où la variable latente ainsi obtenue n'est pas nécessairement dépendante de l'individu. Pour reprendre l'exemple de l'étude réalisée pour la prévention routière, nous avons vu que nous avons obtenue une typologie qui ne s'explique pas par les seuls indicateurs ayant servi à la construire. Une des explications possibles est effectivement une forme « d'anomie », celle-ci pouvant alors être définie au sens de Durkheim, comme un désordre social, et non comme une variable centrée sur l'individu.

Au-delà de cette possible amélioration des moyens de mesure des attitudes, les différentes approches utilisées demandent toutes, après la phase de recueil des données, une phase d'objectivation des résultats obtenus : que ce soit pour nommer les axes d'une analyse en correspondances multiples, pour former l'hypothèse à tester dans le cadre d'un modèle d'équations structurelles à variables latentes, pour analyser l'attitude mesurée par une échelle, le chercheur doit nécessairement interpréter les données recueillies. Les mesures de l'attitude que nous avons vues sont des modèles, fondés sur des hypothèses dont en particulier celles de cohérence des comportements et donc de rationalité des individus, et celles d'observation de régularités statistiques. Or « aucune science sociale ne peut se réduire à une méthodologie des modèles, sauf à se résigner à n'être plus qu'un jeu formel, indifférent à la compréhension des phénomènes observés » (Jean-Claude Passeron « la pluralité des théories ne condamnent

pas les sciences sociales au scepticisme », Le Monde du 11 avril 2000). La mesure des attitudes n'échappe donc pas à cette nécessité de mesurer les régularités statistiques pour appréhender la réalité et à celle d'interpréter les données dans un cadre théorique donné.

CONCLUSION

La réalisation de l'enquête sur le thème de la prévention du risque routier chez les jeunes avait fait apparaître deux types de problèmes qui ont motivé notre réflexion au cours de ce cahier de recherche, et qui ressortiraient tous les deux de ce qu'on pourrait appelé « l'interprétation » de la typologie. Très concrètement, ces problèmes nous sont apparus lors de la présentation des résultats de l'enquête et lors des débats qui ont suivi, lorsqu'il s'est agi d'envisager des pistes de recommandations à formuler pour orienter les actions de prévention.

➤ Le cadrage théorique

Pour éclairer notre propos, nous avons ainsi eu recours à la notion d'anomie ou à tout le moins, comme cela apparaît évident désormais, à une certaine conception de cette notion qui, on l'a vu, recouvre des réalités fort différentes. Cette notion avait ce mérite essentiel de mettre en évidence la relation qu'entretiennent certains comportements avec les cadres sociaux globaux. Elle permet donc d'opérer un « recadrage » de la problématique de l'étude des comportements « à problème » en les pointant comme une réponse à une situation sociale donnée. De notre point de vue, et cela est davantage un enseignement de l'étude qu'un *a priori*, les conduites à risque des jeunes, sur la route et dans d'autres domaines de leurs activités de loisir, sont inséparables du statut accordé à ce groupe social particulier dans notre société globale. Cette notion offrait ainsi la possibilité de « sociologiser » une problématique qui se cantonne souvent à la psycho-sociologie. Le résultat de ce changement de cadre est de produire une certaine « déresponsabilisation » des jeunes et d'identifier d'autres pistes pour une prévention.

Très pratiquement, en pointant le fait que le comportement problématique de certains jeunes répond à certaines des contradictions fondamentales de notre organisation globale, nous avons indiqué le fait qu'une prévention qui ne poursuivrait que l'objectif de changer le comportement individuel au moyen de l'émission de messages « responsabilisant », ne pourrait suffire. Ce modèle de prévention, le plus largement répandu tout domaine confondu, présuppose pour atteindre son objectif que les normes et règles en vigueur soient connues, comprises et admises, au moins dans leur principe. Cette étude fait ainsi apparaître que la très grande majorité des jeunes connaissent ces données et donc que ce modèle peut fonctionner. En ce sens, comme nous l'avions écrit dans le rapport de cette enquête, rares sont les jeunes

qui, à un moment ou un autre, ne sont pas exposés à la possibilité d'avoir un accident même si, en général, leur comportement ne présente pas de problème.

Cependant, quelques groupes de cette population présentaient un degré d'exposition au danger tel (en termes de fréquence ou bien de cumul de risques) qu'il nous a semblé que la notion de « risque » nous est apparue, d'accord avec A. Tursz et M. Choquet par exemple, assez inadéquate pour rendre de l'expérience vécue par ces jeunes. Pour « déviants » qu'ils puissent apparaître (dans la mesure où ils s'écartent d'une certaine norme sans qu'ils soient toutefois toujours passibles d'une sanction légale), ces comportements n'en sont donc pas moins « cohérents » si l'on accorde avec le sociologue M. Weber pour reconnaître comme « cohérent » un comportement ayant à la fois une certaine régularité mais aussi dont les moyens correspondent en effet bien aux fins visées. Peu importe, en ce sens, le jugement de valeur que l'on peut éventuellement porter sur la conduite des jeunes « hédonistes », du moment que cette recherche du plaisir se traduit bien par le recours à des moyens appropriés. Les rencontres en groupe avec des jeunes adoptant plus ou moins régulièrement ce type de comportement, mais aussi les tests réalisés au cours du sondage de validation, nous ont laissé penser que la prévention responsabilisant des « individus » n'avait que peu de chance de pouvoir fonctionner auprès de ce public qui ignore, plus ou moins volontairement ou consciemment, certaines règles éthiques pourtant essentielles sur lesquelles se fondent notre collectivité. C'est pour rendre compte de cette différence qu'il nous a tout d'abord semblé pertinent d'évoquer la situation de l'anomie.

Utilisée tout d'abord dans le strict contexte de la théorie Durkheimienne du Suicide (justifiée dans la mesure où dans certains groupe, l'exposition au risque a bien tous les trait d'une recherche inconsciente de la mort), la notion d'anomie avait le double mérite de faire apparaître cette cohérence du comportement déviant de certains jeunes mais aussi la relation qui doit être établie entre ce comportement et la situation objective qu'ils expérimentent. En cela, nous avons également suivi les thèses de certains sociologues de la jeunesse pour qui cette dernière, de nos jours, se caractérise en effet par une certaine « indétermination statutaire ». L'exploration plus approfondie à laquelle nous nous sommes livrés au cours de cette recherche autour de cette notion montre cependant qu'elle reste très problématique, notamment en raison de l'usage qui est le sien dans le cadre de psycho-sociologie américaine où, loin de décrire une situation sociale globale, elle décrit davantage une structure de personnalité. Il nous semble aujourd'hui, au terme de cette exploration d'une notion et de celles qui lui sont liées, qu'elle ne devrait pas être reprise dans d'autres travaux portant sur des thèmes connexes, et qui sont fréquents dans les occasions qui sont faites d'enquêter dans des milieux caractérisés par ce qu'on pourrait appeler dans le sens commun un certain « désordre social ».

En résumé, il est possible que certaines sociétés puissent être appelées « anomiques », comme le suggère notamment J.-Y. Palmier en ce qui concerne l'Allemagne des années 20. Mais une

prudence minimale s'impose lorsqu'on aborde une situation sociale au présent. Il est même difficile de statuer définitivement sur la portée du changement social qui est en train dans une société étant entendu que ce changement est permanent mais relatif : c'est-à-dire que tout en étant constant, il ne touche pas de la même façon l'ensemble du corps social. On devrait donc pouvoir s'accorder sur une définition relative de l'anomie qui serait à la fois un certain état de la société expérimenté de façon particulière par un groupe d'individus. Mais le plus gênant, dans cette notion tient dans les présupposés qu'elle contient encore et que lui a conféré son emploi dans le contexte de la psycho-sociologie anglo-saxonne.

➤ La mesure

En plus d'une recherche portant sur le cadre théorique permettant d'interpréter le plus justement possible les résultats du travail effectué dans le cadre de cette enquête sur les risques, la problématique de ce cahier de recherche consistait à critiquer les outils très pratiques au moyen desquels ils ont été produits. La construction d'une typologie correspondait ainsi à la nécessité de montrer la diversité de la jeunesse, notamment du point de vue de la question traitée. Le thème du risque, de la déviance et de la délinquance est très récurrent dans l'ensemble de la littérature en sciences humaines (psychologie, psycho-sociologie et sociologie, notamment), et il nous paraissait important de confronter nos résultats et nos méthodes à d'autres travaux. Or, à défaut d'avoir été exhaustif, nous avons exploré de façon suffisamment détaillée le large courant de la psycho-sociologie dans lequel ces problématiques sont fréquemment abordées.

Le bilan de cette recherche est assez équivoque et peut conduire à faire apparaître les avantages d'une méthode très empirique comme celle que nous avons suivie. C'est en effet d'emblée, au cours des entretiens et des lectures exploratoires, que nous est apparue la nécessité d'aborder la problématique du risque routier avec d'autres aspects de l'activité sociale des jeunes. Ce faisant, le questionnaire et les indicateurs que nous avons conçus, même s'ils font appel en partie à d'autres approches bien connues (comme l'indicateur de Duke), nous ont fait échapper aux raisonnements établis dans cette tradition psycho-sociologique américaine. C'est sans doute là un mérite de notre travail car nous n'avons pas rencontré, au cours de cette recherche comparative, les moyens d'améliorer significativement notre démarche.

Si l'on cherche le moyen de formuler cette cohérence du comportement que montre chacune des classes de notre typologie, il est clair que le concept d'attitude est très éclairant. Cependant, l'examen de la littérature fait apparaître un « glissement de sens » remarquable entre ce que signifie ce concept et la mise en œuvre pratique des moyens de sa mesure. Pour le dire succinctement, les échelles d'attitudes auxquelles nous avons comparé notre propre

démarche présentent ce qui nous apparaît finalement comme un problème qu'elles « substantialisent » l'appréhension de l'attitude... ou la « psychologisent ». Il est certes parfaitement légitime de rechercher à identifier le principe de la cohérence de tels comportements, c'est-à-dire : ce qui en constitue à la fois l'unicité et la continuité. Rien n'indique cependant que la théorie de concept d'attitude doivent déboucher à fixer son origine dans le sujet seul. Cette question ouvre ici un débat de fond sur le sens de la mesure. Construire une typologie comme celle que nous avons produite consiste à fabriquer une représentation de la réalité qui s'en éloigne nécessairement. Cela signifie que c'est de cette prise de distance par rapport au réel que naît une meilleure compréhension de ce qui s'y déroule : de manière un peu provocante on pourrait ainsi souligner le fait que c'est en produisant de l'irréel qu'on se donne des chances de comprendre le réel. Chaque type, ou chaque catégorie ainsi construite, représente bien une abstraction de la réalité et rien ne correspond mieux à cette opération que celle que décrit maintes fois le sociologue M. Weber lorsqu'il évoque la démarche de typification (le fait que la « significativité » soit établie statistiquement plutôt qu'au travers d'une démarche de compréhension qualitative ne change rien à l'affaire). La représentation (*Vorstellung*), selon le modèle proposé par A. Schütz notamment, laisse ensuite la place à une opération d'interprétation par laquelle il s'agit de revenir à l'expérience vécue par ceux dont il est question. Il s'agit donc ensuite de « remplir de sens vécu » (*Einfühlung*, est le terme qu'il emploie), cette représentation.

L'influence du modèle des sciences de la nature dans la construction de l'échelle d'anomie de Srole, par exemple, apparaît ici très clairement en ce sens que cette distance entre la représentation et le réel est réduite à son minimum. Or un « type » est loin de représenter une « substance ». Dans le règne des sciences de l'esprit, établi par W. Dilthey à la fin du siècle dernier, il n'y a pas de « loi » et, en fin de compte, la recherche en sciences humaines doit toujours reconduire à la compréhension des conditions subjectives et objectives qui déterminent une « expérience vécue ». Certes, le groupe des jeunes « destabilisés » se caractérise-t-il souvent par des problèmes familiaux ou bien des conditions économiques précaires. Mais enfin, tous les enfants de divorcés ne relèvent pas de ce type et, parmi eux, se trouvent également nombre de jeunes n'ayant connu ni cette expérience de la séparation des parents ni le chômage prolongé du père. La relation significative qui peut être montrée entre la séparation ou le chômage prolongé des parents se donne à interpréter, tout comme ces événements sociaux et familiaux sont eux-mêmes interprétés par un sujet qui est acteur social compétent.

L'autre inconvénient de ces échelles tient dans le fait qu'elles placent les comportements observés sur un axe univoque qui va du pertinent (ou de l'acceptable) au non pertinent (inacceptable). Or le détail de chacun des types construits de manière multidimensionnelle dans notre typologie fait apparaître une très grande diversité d'interprétation. Les destabilisés, par exemple, ceux qui présentent donc la plus grande exposition au risque, sont également

ceux qui s'investissent le plus dans des activités créatives ou artistiques (sculpture, peinture, écriture, musique...). On ne saurait donc limiter son interprétation de leurs comportements sans rendre compte de cette activité de recherche d'expression, par ailleurs extrêmement positif et valorisant dans le contexte de notre société.

La notion d'anomie présente cette difficulté qu'elle incline à caractériser globalement une société, ou bien une personnalité individuelle en soulignant un écart par rapport à une norme, voire une certaine inadaptation. Elle est cependant intéressante, dans le contexte de la sociologie Durkheimienne, parce qu'elle permet de nous faire sortir du solipsisme de l'individu dans laquelle nous enferme en revanche l'approche psycho-sociologique américaine. Elle pointe ainsi le rapport constitutif qu'entretient ce comportement individuel avec la macro-structure sociale. La notion de négativisme social, proposée par l'ethnopsychiatre G. Devereux, constitue une bonne alternative à cet égard. L'attitude est certes un concept intéressant qui permet de rendre compte de la cohérence et de la stabilité des comportements dans la mesure où on ne la réduit pas à un quelconque caractère « génétique ». La théorie compréhensive que nous avons exposée, en fin de première partie de ce rapport, se présente donc comme le cadre le plus pertinent permettant de rendre compte du travail qui se réalise dans l'expérience d'un sujet social interprétant la réalité, et objectivant son point de vue à travers ces discours et comportements. Cette ligne théorique n'invalide par ailleurs absolument pas les propositions de la théorie de l'attitude. L'expérience est une notion qui décrit l'activité significative du sujet par laquelle il produit une certaine continuité dans le cours de son existence. Le principe de cette continuité, et de cette relative résistance aux « stimuli », est bien ce que décrit par ailleurs l'attitude. On ne saurait en tout cas fixer la définition d'une attitude « au fond » de la subjectivité individuelle, comme on a écarté la thèse objectiviste qui le réduit à la situation de pantin articulé. Bien sûr le schéma compréhensif et interactionniste entraîne certaines difficultés dans la conception d'une action pratique sur le réel. Il n'empêche que c'est dans la rencontre entre un sujet autonome et une réalité objective que s'élabore le sens d'une activité significative dont tente de rendre compte, grossièrement, le traitement des données.

Dépôt légal : Octobre 2000

ISSN : 1257-9807

ISBN : 2-84104-162-X

CAHIER DE RECHERCHE

Récemment parus :

Concilier les logiques d'innovation et de satisfaction du client : le rôle clé des "intégrateurs"

Philippe MOATI - n°136 (1999)

Connaissances et principes de division du travail : incidences sur la coordination et la localisation mondiale des activités productives

Philippe MOATI, El Mouhoub MOUHOUD - n°137 (1999)

La "construction sociale" de la pauvreté

Pierre LE QUÉAU, Michel MESSU - n°138 (1999)

L'estimation des consommations extrêmes

Joëlle MAFFRE, Jean-Luc VOLATIER - n°139 (1999)

Le métier d'enseignant

Bruno MARESCA - n°140 (1999)

La politique de la ville à la recherche de son échelle géographique

Guy POQUET, Isabelle VAN DE WALLE - n°141 (1999)

Quelle place pour le commerce électronique ?

Philippe MOATI - n°142 (2000)

La consommation à la fin 1999

Agathe COUVREUR, Jean-Pierre LOISEL - n°143 (2000)

La perception de la pauvreté en Europe

Christine OLM, Pierre LE QUÉAU, Marie-Odile SIMON
- n°144 (2000)

Président : Bernard SCHAEFER Directeur Général : Robert ROCHEFORT
142, rue du Chevaleret, 75013 PARIS - Tél. : 01 40 77 85 01

ISBN : 2-84104-162-X

CRÉDOC

Centre de recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de Vie